



ŒUVRE DES ORPHELINS DES DOUANES

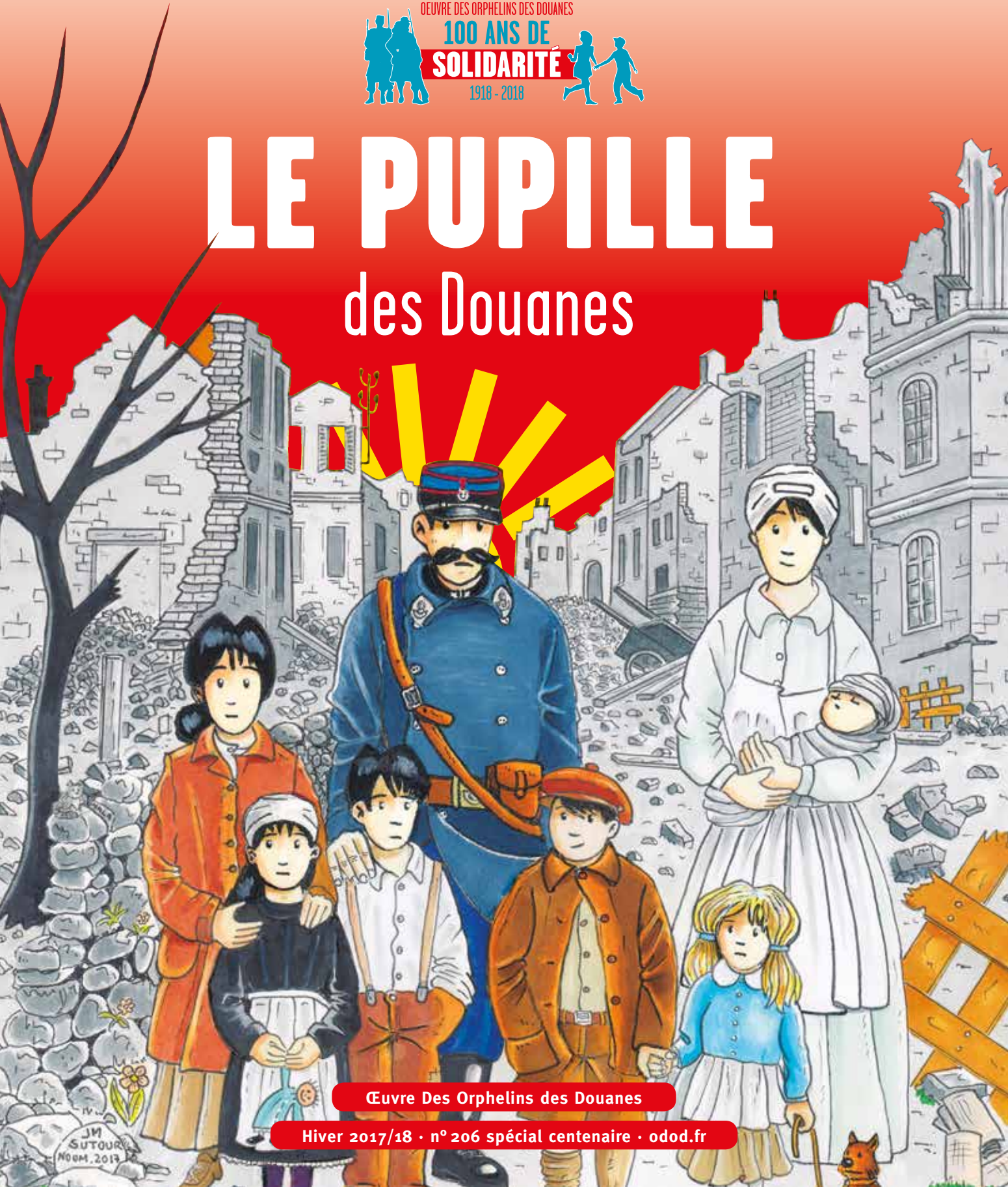
100 ANS DE

SOLIDARITÉ

1918 - 2018



# LE PUPILLE des Douanes



Œuvre Des Orphelins des Douanes

Hiver 2017/18 · n° 206 spécial centenaire · odod.fr

JM  
SUTOUR  
NOV. 2013

# SOMMAIRE

04

## « Bon anniversaire Madame! »

Parce que les 100 ans de L'Œuvre c'est aussi un siècle d'histoire de la Douane, nous avons invité nos partenaires à prendre la parole. Nous les remercions d'avoir partagé avec leurs mots et leurs enthousiasmes ce que l'Œuvre des Orphelins des Douanes représente à leurs yeux.

08

## L'Œuvre est aussi née pour eux!

Douanier résistant dès le début de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, **Aurèle Ulysse Guénard** incarne à lui seul le courage et l'honneur de la corporation. Dénoncé, torturé, emprisonné et fusillé par l'ennemi, il est un exemple de nos compagnons qui se sont sacrifiés, laissant comme Aurèle Ulysse, veuves et orphelins. L'Œuvre des Orphelins des Douanes a souhaité réhabiliter la mémoire de ce héros trop longtemps oublié. Découvrez son histoire...

10

## Un siècle de souvenirs en images et en mots

Pour comprendre notre histoire pas clichée.

Un grand merci à Jean-Michel Sutour pour avoir gracieusement illustré la couverture de ce numéro spécial 100 ans. Entré en Douane en 1976 et aussitôt adhérent à l'ODOD, ce fils et petit-fils de douanier, également orphelin des Douanes, est un grand amateur de BD. Il a dessiné pour des revues syndicales et réalisé des figurines de douaniers dont plusieurs sont exposées à la DR de Bordeaux et au CID. Il est actuellement chef du pôle Action Economique, à la DR de Nouvelle-Calédonie.

19

## Les grands témoins de notre histoire

Ils ont connu L'Œuvre des Orphelins des Douanes il y a cinq, dix, vingt ou même soixante ans. Ils s'y sont investis – et s'y investissent encore – en tant qu'administrateurs, salariés ou délégués. Nous leurs avons donné la parole afin de sonder leurs souvenirs, leurs mémoires, leurs ressentis... Et laisser une trace écrite de nos valeurs partagées pendant ces cent années...

48

## À l'aube d'un nouveau siècle...

Evoquer hier et avant-hier c'est important pour mesurer le chemin parcouru et rendre hommage aux anciens. Et maintenant, quelle vision s'offre à l'ODOD?



# ÉDITO



*Très bel anniversaire  
Madame, de la part d'une  
corporation qui vous doit  
beaucoup et qui se tiendra  
toujours à vos côtés pour  
le bien-être et le bonheur  
des enfants des douaniers.*

## SE SOUVENIR ET AGIR !

■ **Il y a plus de cent ans**, dès septembre 1914, au plus fort de l'offensive allemande, les associations douanières décidaient d'organiser la solidarité en Douane pour venir en aide aux familles déjà cruellement touchées.

Cette prise de conscience immédiate, doublée d'une farouche volonté, se concrétisera 4 ans plus tard par la création de l'Œuvre des Orphelins des Douanes, le 15 mai 1918.

Dans l'intervalle, ces pionniers ont su mobiliser toute la corporation autour d'une idée audacieuse : faire en sorte que cette association soit administrée et financée volontairement par les seuls douaniers.

**Saluons avec admiration et respect ces anciens... Par leur engagement sans faille, leur intuition et leur ténacité, ils ont posé les fondations et fait vivre l'ODOD** dès la sortie de ce tragique du conflit.

Ces quelques pages contribueront, j'espère, à partager ce devoir de mémoire qui nous incombe à nous tous, jeunes et moins jeunes.

### ■ Et demain!?

Prolonger et amplifier l'action de cette association unique dans les administrations françaises, est selon nous le meilleur moyen de rendre hommage à ces visionnaires d'alors.

En un siècle, notre Œuvre a survécu à bien des aléas. Elle a surmonté le changement brusque et radical de son financement, tout en s'adaptant aux évolutions sociétales et aux besoins nouveaux des familles ; **intervenant en cas de malheur, mais aussi en cas de bonheurs**, à travers ses séjours découverte ou ses dispositifs d'aide à la réussite scolaire et aux apprentissages. Tout en veillant à maintenir et consolider les moyens financiers indispensables à la pérennisation de son action.

Si nous pouvons nous féliciter de l'appui et de la bienveillance de notre Direction Générale, **rien, absolument rien, ne serait possible sans le soutien massif de la corporation et l'engagement de tous les militants qui travaillent au quotidien au rayonnement de l'Œuvre.**

■ Existe-t-il plus beau cadeau d'anniversaire à un être cher que la promesse de l'**aider à grandir et prospérer dans ses valeurs originelles : solidarité, tolérance, bienveillance et fraternité?** Et partager les témoignages de ceux qui l'ont aidé dans les années passées, actuelles et à venir.

Très bel anniversaire Madame, de la part d'une corporation qui vous doit beaucoup et qui se tiendra toujours à vos côtés pour le bien-être et le bonheur des enfants des douaniers.

Vous avez 100 ans mais décidément, moderne comme vous l'avez toujours été, vous ne les faites pas...

**Marie DEVRED,**  
Présidente de l'Œuvre  
des Orphelins des Douanes

“

# Bon anniversaire Madame !

”

Parce que les 100 ans de l'ODOD, c'est aussi un siècle d'histoire de la Douane, nous avons invité nos partenaires à prendre la parole. Nous les remercions d'avoir partagé avec leurs mots et leurs enthousiasmes ce que l'Œuvre des Orphelins des Douanes représente à leurs yeux.





**Rodolphe GINTZ**  
Directeur Général  
des Douanes et Droits  
Indirects (DGDDI)



▲ En mars 2017, lors des Championnats d'Europe des Douanes Alpines qui se tenaient à Morzine, Rodolphe Gintz, DGDDI, s'est joint à Marie Devred, Présidente de l'ODOD, Anne Cornet DI d'Auvergne-Rhône-Alpes et quelques uns des enfants des Comités de Lyon, Chambéry et du Léman ; ainsi que les déléguées locales qui avaient organisé ce jour là une inoubliable sortie sportive.

## PRÉSENTE, ATTENTIVE ET RASSURANTE, CETTE INSTITUTION MÉRITE NOTRE CONFIANCE ET NOTRE APPUI

**L**e centenaire de la fondation de l'Œuvre des orphelins des douanes est pour moi l'occasion de rendre plusieurs hommages.

**Tout d'abord à nos anciens**, ceux qui ont fait naître cette association en 1918, ensuite à celles et ceux qui lui ont permis de se pérenniser puis de s'adapter afin qu'elle soit aujourd'hui une institution sociale de la Douane à laquelle ses agents sont éminemment attachés. Cet attachement se manifeste par la confiance que les douaniers lui accordent pour ce qu'ils ont de plus précieux : leurs enfants.

Qu'ils lui soient confiés dans les situations les plus tragiques, lorsqu'ils deviennent orphelins, ou dans des moments heureux, comme lors des séjours d'été passés en France ou à l'étranger, l'Œuvre sait être à leurs côtés : présente, attentive, rassurante.

OUI, je vous l'affirme, cette institution a notre confiance et pour cette raison, elle mérite également notre appui.

**Depuis cent ans, nous avons marché côte à côte et nous avons aussi consolidé nos liens** : un arrêté confie à l'Œuvre l'exclusivité de la gestion des prestations sociales en faveur des enfants de la corporation, une convention de fonctionnement permet aux bénévoles de se consacrer pleinement, en toute sérénité, au bon fonctionnement de l'association, et une convention financière lui donne les moyens de poursuivre ses activités au bénéfice de l'enfance douanière.

Des bases juridiques solides ont été posées et la longue expérience de votre association ainsi que sa volonté de mettre en place un nouveau modèle économique me permettent d'espérer en son avenir : comme par le passé, je sais que l'Œuvre aura une approche humaine et des réponses adaptées aux situations souvent lourdes et complexes qu'elle est amenée à connaître. Notre soutien demeurera lui aussi sans faille. Au nom de l'ensemble de la communauté douanière, je veux dire aux responsables et aux bénévoles : « merci » et également « continuons ensemble ».

Très bel anniversaire à l'Œuvre des Orphelins des Douanes !

*« Qu'ils lui soient confiés dans les situations les plus tragiques, lorsqu'ils deviennent orphelins, ou dans des moments heureux, comme lors des séjours d'été passés en France ou à l'étranger, l'Œuvre sait être à leurs côtés : présente, attentive, rassurante. OUI, je vous l'affirme, cette institution a notre confiance et pour cette raison, elle mérite également notre appui. »*



## SE FÉDÉRER, COMME LA FAMILLE DOUANIÈRE SAIT LE FAIRE.

Les pertes humaines de la première guerre mondiale se sont élevées à plus de 18 millions de morts dont 8,9 millions parmi les populations civiles.

La France qui, à l'époque, ne comptait que 39,6 millions d'habitants eut à déplorer 1 697 800 morts dont 300 000 civils et 4 266 000 militaires blessés et dont 1 200 000 resteront invalides. En France, cette guerre plongera dans la détresse 600 000 veuves et 986 000 orphelins.

La loi du 27 juillet 1917, dont l'article 1<sup>er</sup> stipule « *La France adopte les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri au cours de la guerre de 1914, victime militaire ou civile de l'ennemi* », a créé le statut de Pupille de la Nation.

Les bataillons douaniers, en première ligne lors de la déclaration de la guerre, ont payé un lourd tribut à la défense du territoire, notamment dans la défense des forteresses du Nord et de l'Est de la France en 1914 puis au cours des « missions spéciales » au moment de l'offensive de Champagne en 1915.

Plus de 1400 douaniers ont été tués au combat laissant veuves et orphelins\*.

En pleine guerre, les agents des Douanes se sont fédérés, comme la famille douanière sait le faire dans les moments les plus difficiles, pour organiser une œuvre prenant en charge leurs orphelins, victimes innocentes de ce conflit meurtrier.

Soutenus par les autorités douanières et politiques de notre pays, ils ont créé l'Œuvre Des Orphelins des Douanes. Pour soutenir financièrement l'Œuvre, tous les

### Gabriel BASTIEN,

Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Douanes de France & d'Outre Mer (ANAC et VG Douanes)

agents ont abandonné en sa faveur une partie de leurs rémunérations liées à leurs résultats contentieux. Pendant des décennies ce système a contribué à faire vivre l'Œuvre.

Notre pays dorénavant en paix, l'Œuvre a toujours vocation à prendre en charge les enfants, victimes des drames familiaux ou ayant perdu leur père ou leur mère, Mort au Service de la Nation, Victime du terrorisme ou Mort en service commandé.

Les Anciens Combattants que nous sommes, saluent, en toute occasion, celles et ceux qui continuent, malgré les difficultés de toute nature, notamment budgétaires, à donner leur énergie au maintien de cette institution initiée par nos Anciens et qui donne de notre corporation, l'image d'une famille solidaire et généreuse.

Mais, nous sommes vigilants pour que cette œuvre, créée il y a un siècle, puisse perdurer, fidèle à sa vocation, comme nous sommes vigilants au souvenir éternel que nous devons à tous ceux qui sont Morts pour la France et la défense de nos libertés.

*« Les Anciens Combattants que nous sommes, saluent, en toute occasion, celles et ceux qui continuent, malgré les difficultés de toute nature, notamment budgétaires, à donner leur énergie au maintien de cette institution initiée par nos Anciens. »*



## HUMAINE, SOLIDAIRE ET GÉNÉREUSE !

L'Œuvre des Orphelins fêtera cette année ses 100 ans. C'est l'occasion pour moi de vous adresser, au nom du Conseil d'Administration de la Mutuelle des Douanes, mes plus chaleureuses félicitations, et de souligner tout ce que cette noble institution a apporté et apporte encore aux enfants de Douaniers.

Créée au lendemain du premier conflit mondial en 1918, l'ODOD a démontré la pertinence de son action et a fait preuve de générosité et de solidarité à l'égard des enfants éprouvés par les conséquences dramatiques de la guerre au sein de leur famille.

Je rappellerai à cet égard que l'ODOD et la Mutuelle des Douanes sont les héritières de la solidarité douanière construite par les agents au début du 20<sup>ème</sup> siècle, et qu'aujourd'hui encore elles sont des composantes fortes de l'accompagnement social en Douane.

Animées d'un esprit constructif, nos deux institutions agissent ensemble depuis 1995 pour le bien-être des enfants dans le cadre d'un partenariat en matière de prévention qui leur permet d'intervenir, concrètement et efficacement, directement auprès des enfants sur les lieux de colonies de vacances pour leur adresser des messages de prévention à travers des actions ludiques adaptées à leur âge. Nos interventions communes sont importantes à nos yeux, car la santé des enfants nous est chère et ne peut laisser indifférente la Mutuelle des Douanes.

\*Ces chiffres sont issus du recensement des tués, blessés, et disparus, opéré lors de la parution du livre d'or des douanes le 2 août 1921. S'il intégrait les douaniers ultérieurement décédés de leurs blessures et reconnus comme « Morts pour la France », ce bilan s'élèverait à plus de 1700 victimes.

**Nadine MORINEAU,**

Présidente de la  
Mutuelle Des Douanes  
(MDD)

**Marc FRADET**

Président de l' Association  
pour l'Histoire de l'Administration  
des Douanes (AHAD)

## L'ODOD INSCRITE DANS L'HISTOIRE DE LA DOUANE

100 ans après sa création, l'ODOD continue d'apporter son soutien aux enfants à travers ses actions, dans une dimension à la fois humaine, solidaire et généreuse. C'est la preuve de sa vivacité et de sa modernité. Nous lui souhaitons de pouvoir demain, continuer à œuvrer aux côtés des enfants de la corporation douanière comme elle l'a fait hier et comme elle le fait aujourd'hui.

La Mutuelle des Douanes se réjouit de participer aux festivités de ce centenaire auxquelles elle a été conviée dans l'esprit de fraternité et de convivialité qui caractérise la Douane et souhaite un bon anniversaire à l'ODOD.

*« 100 ans après sa création,  
l'ODOD continue d'apporter son  
soutien aux enfants à travers ses  
actions, dans une dimension  
à la fois humaine, solidaire  
et généreuse. »*

**L**a condition de douanier n'a guère été enviable tout au long du 19<sup>e</sup> siècle.

Les faibles émoluments versés par la régie, puis par la direction générale des douanes ne permettaient pas aux préposés de subvenir à leurs besoins élémentaires et à ceux de leur famille, et ce d'autant que l'armement, l'habillement, (jusqu'en 1908), les soins de santé, et le logement étaient à leur charge exclusive.

La masse des douanes, caisse ou « masse » commune, alimentée par des prélèvements sur les traitements ou les parts de saisie, et destinée à acquitter les dépenses d'habillement, puis d'équipement, puis de santé, et enfin de logement, a été la première manifestation d'une solidarité douanière à l'initiative des personnels des brigades.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la douane n'a pas vraiment évolué depuis un siècle : organisation inchangée, immobilisme, népotisme, conditions matérielles toujours très difficiles, faibles rémunérations, absence de statut...

La solidarité continue de s'exprimer, mais elle est désormais accompagnée par une presse professionnelle de plus en plus revendicative, portée par quelques grandes figures, telle celle du capitaine Jean-Baptiste Roux et son journal de combat, « la douane ».

Dans la foulée de la loi de 1901 sur les associations, naissent des amicales bientôt regroupées en fédérations, Union du service sédentaire, Union du service actif, Association fraternelle des officiers...

Dès 1914, l'Union du service actif organise des collectes en faveur des familles d'agents repliées dans l'ouest de la France.

Aux frontières et dans les forteresses d'abord, puis en « missions spéciales », au front avec leurs frères d'armes enfin, les douaniers payent un lourd tribut à cette guerre<sup>(1)</sup> ; 1421 d'entre eux y perdent la vie\*, laissant de nombreux orphelins.

Les fédérations se mobilisent. Elles préconisent la création d'un orphelinat des douanes et sollicitent des financements de l'Administration.

L'ODOD naît au printemps de 1918. Un décret du 18 mai 1918 lui attribue 10% du produit des affaires contentieuses. Elle permettra à des milliers d'enfants de douaniers de vivre, de s'éduquer, de démarrer dans la vie. Depuis, elle perpétue cette vocation sociale. L'ODOD s'inscrit ainsi dans la longue tradition de la solidarité douanière, et donc dans l'histoire même de la douane.

<sup>(1)</sup> Voir à ce propos l'ouvrage de Christophe Mule, en vente sur le site de l'AHAD : asso-ahad.blogspot.fr



# L'ŒUVRE EST AUSSI NÉE POUR EUX !

**Douanier résistant dès le début de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, Aurèle Ulysse Guénard incarne à lui seul le courage et l'honneur de la corporation. Dénoncé, torturé, emprisonné et fusillé par l'ennemi, il est un exemple de nos compagnons qui se sont sacrifiés, laissant comme Aurèle Ulysse, veuves et orphelins. L'Œuvre a souhaité réhabiliter la mémoire de ce héros trop longtemps oublié. Découvrez son histoire...**

**N**é à Charleville le 9 février 1879, Aurèle Guénard passe son enfance dans les Ardennes avant de s'engager en 1897 dans l'Infanterie de Marine. Ses missions le mènent en Afrique, en Indochine, en Chine et même en Colombie où il séjourne un moment avant de rentrer en France et d'intégrer l'Administration des Douanes.

## DE LA DOUANE À LA GUERRE

Il se marie et s'installe avec son épouse dans la caserne des douanes de Watreloos où il devient spécialiste de la télégraphie. Il a 35 ans quand il est mobilisé, comme les autres douaniers, le 2 août 1914. Intégré à la 4<sup>ème</sup> Compagnie du bataillon de forteresse des Douanes de Dunkerque, il est dirigé sur Lille le 7 septembre où il rejoint le 1<sup>er</sup> bataillon bis de douaniers. Sa mission : surveiller les voies ferrées et les routes de la région.

« *La capitale du Nord est alors dans une situation complexe, explique Lucien Millard, retraité des Douanes et passionné d'histoire. Tandis que l'ennemi a été aux portes de Paris, occupé un temps Arras et Amiens avant de refluer lors de la bataille de la Marne en septembre 1914, Lille, forteresse considérable, avait été délaissée par le commandement français.* »

Ordre a même été donné de l'abandonner le 9 octobre, puis de la réoccuper. L'ennemi y tente d'ailleurs plusieurs incursions les 2 et 11 septembre, puis le 4 octobre avec un train blindé, en gare de Lille. La ville est finalement investie par les Allemands le 12 octobre et devra se rendre. Elle ne sera libérée que le 17 octobre 1918 après

une occupation terrible, comme le décrit notamment Maxence Van der Meersch dans « Invasion 14 ».

Surpris par l'invasion, Aurèle Guénard mènera seul, face aux Allemands, une guerre de partisans. En civil, jusque la reddition de Lille le 12 octobre, il attaque à plusieurs reprises des patrouilles ennemies, réussissant à tuer 17 soldats allemands. Par dévouement pour ses compatriotes, il fera par ailleurs transiter des lettres entre la France et la Hollande. Mieux : il facilitera l'évasion de civils et de soldats français prisonniers à Lille.

En lien avec Paul Thomas, receveur principal des douanes (qui assurait le rôle de Directeur des Douanes pendant la guerre), il effectuait des liaisons avec le bataillon de douaniers qui se trouvait alors près de Reims. De fait, il fournissait, comme d'autres douaniers espions de l'époque, une foule de renseignements très précis, qu'il récupérait notamment en se rendant à la frontière hollandaise. Se jouant de la surveillance allemande, il récupérait ces informations en provenance d'agents spéciaux qui venaient d'Angleterre pour le rencontrer.

En mars 1915, sa femme et son jeune fils sont hélas arrêtés et envoyés au camp de prisonniers civils d'Holzminden. Pour autant, il poursuivra sa lutte sous de multiples identités.

## ARRESTATION ET FUSILLADE PAR L'ENNEMI

Au terme d'une longue traque, il est dénoncé et arrêté à Lille le 14 novembre

1917, au café « Au mont Cassel ». En tentant de s'échapper, il blesse l'un des policiers ennemis. « *C'est Paoli Schwartz, auxiliaire de la police allemande, fils d'un commissaire de police français, espion au service de l'Allemagne qui procède à l'arrestation. A son tour, en 1919 à Kehl, ce traître échappera au peloton, sera interné en Guyane, et sera finalement libéré de façon anticipée, par mesure « diplomatique* » » développe Lucien Millard.

Pendant 18 mois de cellule, de privations et de tortures, il ne fera aucune révélation. En juillet 1918, il est condamné à mort par le tribunal de guerre de la Kommandantur impériale de Lille. Il sera fusillé le 23 août 1918 à la citadelle de Lille.

La veille de son exécution, il aurait demandé à voir le receveur des douanes Thomas et l'abbé Baudoin. Ce dernier rapporte le refus d'Aurèle Guénard de se bander les yeux :

— *Non pas de bandeau. Je me suis trouvé face à face avec la mort à Fachoda<sup>(1)</sup> et en Chine. Je veux mourir en soldat.*

On lui laissa également les mains libres. Mis en joue par le peloton, il fit claquer son pouce et son majeur d'un geste coutumier et crier « Adieu ! ».

On peut s'étonner que sa fiche matricule ne mentionne pas « Mort pour la France », qualité qui lui reviendrait de plein droit. Et qu'elle occulte les circonstances de sa mort, à savoir fusillé par l'ennemi, à la Citadelle de Lille, le 23 août 1918. Est ce parce qu'il s'agissait d'un espion ?

Il faudra en tout cas attendre le 6 mai 1922 pour que ce héros reçoive la médaille militaire, malgré les récits publiés par le Réveil du Nord et les démarches entre-



**AVANT D'ÊTRE FUSILLÉ, AURÈLE GUÉNARD A ÉCRIT QUELQUES LETTRES REMARQUABLES DONT VOICI QUELQUES EXTRAITS :**

« Je n'ai rien à reprocher à nos ennemis les Allemands. Ils auront fait leur devoir envers leur patrie. »

« Que cette maudite guerre finisse et que les peuples fraternisent ! »

« Ce n'est plus une vie mais une hécatombe épouvantable et un bouleversement général de la civilisation ». »

prises par le « Comité des Fusillés du Nord envahi » et l'association « L'Ardenne à Paris » pour lui décerner la légion d'honneur.

## HOMMAGES POSTHUMES ET TARDIFS

S'il fut tardivement reconnu, le nom d'Aurèle Guénard s'est tout de même ancré dans le Nord : il existe une rue Aurèle Guénard à Leers, qui mène à la borne frontière avec la Belgique à la jonction de la rue Reine Elisabeth, côté belge. Son nom figure par ailleurs sur l'Anneau de Mémoire qui contient les noms de 579 000 tués de la guerre dans le nord de la France, toutes nationalités confondues. Situé sur la colline de Notre Dame de Lorette à Ablain Saint Nazaire, ce Mémorial a été inauguré le 11 novembre 2014 par le Président de la République.

Enfin, Aurèle Guénard a été enterré selon ses souhaits au cimetière de Lille Sud. « *Le site Geneweb nous indique qu'il reposerait au Carré Militaire tombe 185. Je m'y suis rendu il y a presque vingt ans et n'ai pas trouvé sa tombe* », regrette Lucien Millard qui œuvre pour que la date de sa mort soit officiellement commémorée.

En hommage à cet homme valeureux et sous l'impulsion du Comité des stagiaires de l'ODOD, les diplômés 2014 de l'Ecole des Douanes de La Rochelle, ont choisi de se baptiser « Promotion Aurèle Ulysse Guénard ». Choix judicieux quand on connaît mieux la vie Un homme qui incarnait jusqu'à l'héroïsme absolu la devise de notre corporation : « honneur & dévouement ». ■

Guénard, Aurèle		Candidat Militaire						
N° 5968		Lille	Tourenay	Reinelle	ppi	1100	1 mai 1909	
Date de naissance.	9 février 1879	"	"	"	"	1100	5 mai 1911	
est satisfait au recrutement (4 ans)		"	"	"	"	1200	1 juillet 1911	
lieu de naissance.	Châteauville	"	"	"	"	1200	15 août 1911	
arrond' d'adit	dep'd, Ardennes	"	"	"	"	1200	17 mai 1911	
naturalisé		"	"	"	"	1200	17 mai 1911	
taille, un metre	1m70	Fusillé par les allemands le 13 août 1911						
conspiration	faite							
représentation	belle							
langues étrangères qu'il parle.	Sopequol							
lieu de résidence avant l'emploi.	Saint-Maurice (Ardennes)							
occupation avant l'emploi.	employé d'usine							
marie, veuf ou garçon.	19 x 1903							
nom et prénoms de sa femme.	Michèle, Jeanne Louise							
lieu de naissance de sa femme.	Bethléem (CSP de France)							
nombre d'enfants à sa charge.	un							

▲ Copie de la fiche matricule d'Aurèle Guénard qui décrit ses services militaires.

## JACQUES MORTANE



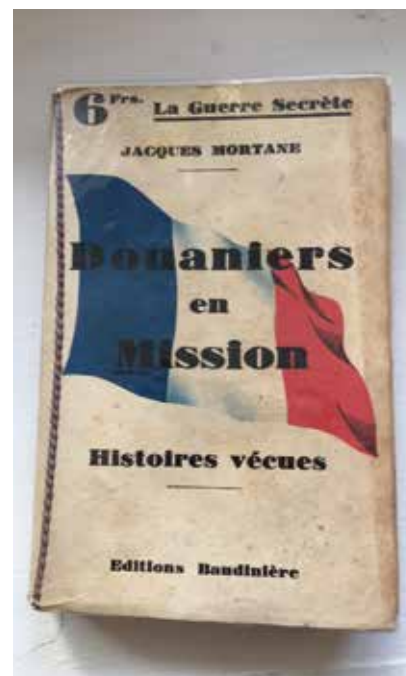
### POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA DOUANE ET LES ESPIONS

Professeur d'histoire puis journaliste sportif, Jacques Mortane (1883 - 1939) s'est passionné pour l'histoire de l'aviation naissante. pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, il se spécialise dans le journalisme d'aviation. Confident des grands As, il n'oublie pas pour autant les anonymes qu'il s'efforce de sortir de l'ombre. C'est le cas des douaniers, discrets héros déposés derrière les lignes ennemies entre 1914 et 1918 et dont Jacques Mortane a livré de beaux récits.

#### LIRE

« *Douaniers en mission* », « *Au poteau* », « *Un héros: Pierre Godart* », aux éditions Baudinière, réimprimés grâce à l'AHAD (Association pour l'histoire de l'Administration des Douanes).

[asso-ahad.blogspot.fr](http://asso-ahad.blogspot.fr)



(1) La bataille de Fachado s'est tenue au Soudan, en août 1898.

# UN SIÈCLE DE SOUVENIRS EN IMAGES ET EN MOTS

## 1914

L'esprit de l'Œuvre apparaît... Sitôt la guerre déclarée, les associations syndicales fédérant le personnel des Douanes jettent les bases d'un secours solidaire en faveur des orphelins de douaniers. Ils décident d'attribuer à chaque veuve un secours de 50 Francs, ce qui représente à l'époque, une aide conséquente.



Portrait de douanier en famille  
© Musée national des douanes, France (1894-1983).



## 18 mai 1918

### PARUTION DU DÉCRET ET NAISSANCE OFFICIELLE DE L'ŒUVRE DES ORPHELINS DES DOUANES DE FRANCE ET D'OUTRE-MER

L'Union des sédentaires, l'Union des Actifs et Fédération du personnel des Douanes représentant l'ensemble de la fédération douanière de l'époque – les brigades, les bureaux et les officiers – entérinent la création d'une Association loi 1901.

(En photo : Léon Durand, Président Fondateur de L'Œuvre  
© Musée national des douanes, France (1894-1983).)

## 1922

### FINANCEMENT PÉRENNE ET RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Les douaniers décident de reverser 10% du produit des prises pour financer les aides et secours de l'Œuvre. La même année, l'Œuvre est reconnue d'utilité publique.

# 1918

**1948****ACHAT DU DOMAINE DE CHALÈS (SOLOGNE)  
ET PREMIÈRES COLONIES DE VACANCES**

Objectif: recevoir une centaine d'enfants pendant les périodes de vacances scolaires. Implantés sur 450 hectares de parcs, d'étangs et de forêts, les locaux furent progressivement rénovés et les lieux permirent ensuite d'accueillir les enfants en internat, en vacances scolaires puis les Assemblées générales de l'Œuvre, des groupes et des événements familiaux.

**1950****OUVERTURE DE L'ÉCOLE/  
INTERNAT DE CHALÈS**

Pendant plus de 60 ans, elle va accueillir plusieurs milliers d'enfants de 6 à 14 ans. Pour des raisons de trop faible fréquentation, elle sera fermée en juin 2014.



1948

1950

1955





## 1974

### PREMIÈRES AIDES HANDICAP

L'ODOD verse un secours aux familles d'enfants atteints d'un handicap. Jusqu'en 1984, ce secours correspond à un montant unique, quelque soit la nature du handicap ou l'âge du bénéficiaire.



## 1960

### PREMIER PUPILLE DES DOUANES.

Avant la distribution gratuite de ce bulletin trimestriel d'information à tous les agents de l'Administration des Douanes, les informations concernant l'Œuvre paraissaient dans les journaux syndicaux : l'Essor (FO) et l'Action douanière (CGT). En 1983, le numéro 92 et les suivants sont envoyés par la Poste au domicile au domicile de chaque adhérent, actifs et retraités.

1955

1960

1974





## 1982

### PREMIÈRES ÉLECTIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX

Ils sont localement élus au suffrage universel par les douaniers. Aujourd'hui, sous la responsabilité de 49 délégués, chacun aidé de plusieurs adhérents bénévoles, ils incarnent l'engagement militant et enthousiaste. Leurs missions : accompagner les douaniers dans les moments heureux et les soutenir dans les épreuves.

1982

## 1983

### PREMIÈRE COMMISSION DE TRAVAIL SUR LES STATUTS

Peu à peu, dans un souci d'expertise et d'efficacité, des groupes de travail composés d'administrateurs vont réfléchir et travailler sur des thématiques précises : stratégie, finances, secours, éducation, handicap, vacances, communication, etc..

## 1985

### PREMIÈRE COMMISSION NATIONALE HANDICAP

Elle est composée de 5 administrateurs de l'Œuvre qui étudient chaque dossier au cas par cas. Dorénavant les secours sont ajustés aux besoins des familles, sur justificatifs. Jusque 500 dossiers sont examinés chaque année pour un montant total de 664 K€ en 2016.



## 1986

### ACHAT DU DOMAINE DE BILHERVÉ ET PREMIERS SÉJOURS LINGUISTIQUES

Dédié aux plus âgés (13-16 ans au début), ce domaine niché au cœur du Golfe du Morbihan, permet notamment la pratique de nombreuses activités nautiques. S'y déroulent actuellement aussi les séjours pédagogiques (pour soutenir les Premières et Terminales dans leurs examens), les séjours d'anglais pour les juniors ainsi que la partie théorique du BAFA.

Si les vacances à la neige sont supprimées en 2000 pour des raisons d'économie, les séjours linguistiques, facteurs d'épanouissement et d'ouverture, apparaissent cette même année. Ils sont depuis régulièrement renforcés. Cette année, ils feront par exemple voyager les jeunes en Angleterre, en Irlande et en Espagne.

## 1988

### UNE COTISATION PLUS RÉALISTE

Une cotisation de 10 francs fut instituée par décision de l'Assemblée Générale de 1988. Avec le passage à l'euro, elle se transforme à 1,52 € pour les actifs et à 0,76 € pour les retraités. Depuis 2008, son montant a été fixé à 12 € pour tous.

1985

1986

**1995****CRÉATION DU SECOURS POUR  
LES JEUNES ORPHELINS  
ADULTES (- DE 25 ANS)**

Objectif: les aider notamment dans leurs études et l'accès à l'indépendance financière.

En 2016, 133 orphelins ont pu bénéficier de ce soutien précieux.

C'est aussi l'année des premières opérations de prévention santé, menées durant les colonies de vacances d'été sur les domaines de Chalès et Bilhervé, en partenariat avec la MDD. Des milliers d'enfants ont bénéficié de ces opérations sur des thématiques aussi diverses que le soleil, le sommeil, la santé, les addictions, etc.



1995

**2006****FIN DU FINANCEMENT  
HISTORIQUE**

À travers la loi LOLF (loi organique relative aux lois de finances), l'Etat met fin au reversement des 10% du produit des prises et l'adhésion n'est plus automatique.

L'ODOD dépend dorénavant d'une subvention de l'Administration (lire p. 20 à 22)

**21 nov. 2007****PARTENAIRE OFFICIEL  
DE L'ENFANCE DOUANIÈRE**

Un arrêté ministériel confie à titre exclusif à l'ODOD la gestion des prestations sociales en faveur des enfants des agents des douanes.

2006

2007

2010



## 2010

### LANCEMENT DE L'AIDE AU SOUTIEN SCOLAIRE

Que ce soit à domicile ou en groupe, l'ODOD a initié un partenariat avec Domicours, acteur de l'économie sociale et solidaire, pour accroître les chances de réussite scolaire des enfants de la corporation. Conjugués aux séjours pédagogiques et aux séjours BAFA et à la nouvelle aide internat, ils apportent à des centaines de familles les compétences et la confiance préalables à toute réussite.

2010

## 2012

### ELECTION DE MARIE DEVRED, PREMIÈRE PRÉSIDENTE DE L'ODOD

Déléguée d'Amiens depuis 2006, Administratrice depuis 2008 et Vice-Présidente depuis 2010, Marie Devred, Picarde aux convictions sociales bien ancrées, est élue Présidente, succédant à René Duprat. C'est la première fois qu'une femme préside cette honorable Association ; un aboutissement naturel au terme de la progressive féminisation du CA entamée depuis 1970. Début 2013, Marie-Josée Chapeau, devient la 1<sup>ère</sup> Secrétaire Générale de l'Association.



2012





## 2015

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VOTE LA MISE EN VENTE DU DOMAINE DE CHALÈS

Avec tristesse et émotion mais aussi courage, réalisme et sens des responsabilités, 89% des adhérents ont accepté de se séparer de ce domaine qui a accueilli des milliers d'enfants, dans son internat et pendant ses mémorables colonies de vacances. A condition toutefois de préserver au maximum les emplois en place.

2015

## 2016

### LANCEMENT DE L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE ET À L'INTERNAT.

Objectif: aider les jeunes à accéder à l'autonomie et à l'emploi, en prenant en charge une partie de frais conséquents exigés par l'examen du permis. Sur la seule année 2017, cette aide a bénéficié à 284 enfants de douaniers.



2016



## 2018

### CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE L'ŒUVRE.

#### JANVIER

Souscription exceptionnelle «centenaire» auprès de tous les douaniers, adhérents ou non (voir au dos de ce magazine).

#### À PARTIR DE MARS

Exposition itinérante spécial 100 ans. Constituée de plusieurs panneaux mobiles (kakémonos) retraçant l'histoire de l'Œuvre, ils circuleront dans les différents Comités régionaux des Dom et Métropole ainsi que dans les écoles de La Rochelle et Tourcoing et à la Direction générale des Douanes.

#### 15 MAI

Pour la date anniversaire, tenue d'un Conseil d'Administration exceptionnel à la Caserne de la Nouvelle France (82, rue du Fbg Poissonnière, Paris 2<sup>ème</sup>) sur les lieux de la création d'une première caisse de secours de guerre.

#### 10 SEPTEMBRE

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts d'Hermonville (51) érigé en mémoire des douaniers espions, déposés derrière les lignes ennemies durant la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale.

#### 11 SEPTEMBRE

Journée mémorielle avec personnalités et déplacement sur les lieux de mémoire des batailles.

#### 12 SEPTEMBRE

L'Assemblée Générale du centenaire de l'ODOD se tiendra à Reims, proche de lieux de mémoire de la Grande Guerre.

#### 21 SEPTEMBRE

Pour la Saint Mathieu, patron des douaniers, ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe en présence d'un parent et d'un enfant par comité ODOD.

#### DÉCEMBRE

Présence et représentation de l'ODOD demandée à l'arbre de Noël de l'Elysée.

2018

# Les grands témoins de notre histoire

Ils ont connu L'Œuvre il y a cinq, dix, vingt ou même soixante ans. Ils s'y sont investis – et s'y investissent encore – en tant qu'administrateurs, salariés ou délégués. Nous leurs avons donné la parole afin de sonder leurs souvenirs, leurs mémoires, leurs ressentis... Et laisser une trace écrite de nos valeurs partagées pendant ces cent années...

”

## ALAIN CORNILLE

**“UN FINANCEMENT CRÉÉ  
PAR ET POUR L'ŒUVRE”**



**Trésorier Général de l'ODOOD depuis 17 ans, Alain Cornille nous raconte l'histoire du financement de l'Association et les événements qui ont mis à mal sa stabilité.**

### Comment débute l'histoire du financement de l'ODOOD ?

L'originalité est qu'elle se confond avec l'histoire de l'Association, créée le 15 mai 1918, dans le droit fil de la loi de 1901 qui consacre le droit de toute personne de s'associer sans autorisation préalable. En effet, les fédérations professionnelles qui furent à l'origine de la création de l'Association ont immédiatement pensé à un financement pérenne pour agir efficacement. Il s'agissait en somme d'un financement créé par et pour les personnels de l'Administration des douanes.

### C'est à dire ?

Nos anciens ont d'emblée posé le principe de financer l'Association sur le « produit des amendes et confiscations douanières ». Il faut savoir que la Douane, depuis la révolution française (par arrêté du 9 Fructidor an V) reversait 40 % de ses prises au Trésor public ; tandis que 60 % était dédié aux personnels de l'Administration (voir tableau). C'était une rémunération justifiée par les spécificités de nos missions et un encouragement à la recherche de la fraude, qui n'existe nulle part ailleurs. Cette répartition

fut constamment maintenue jusqu'en 1957. Pour financer l'action de l'Œuvre, un prélèvement de 10 % du produit des amendes et confiscations douanières a été institutionnalisé par décret du 18 mai 1918. Il représentait une part des 60 % attribuée aux personnels.

*J'ai toujours été soucieux de partager les problématiques financières et comptables pour expliciter au mieux les enjeux auxquels nous étions confrontés ; le principal étant selon moi Chalès.*

### Ce financement n'a-t-il jamais été remis en cause ?

En 1936, la répartition des 60 % réservés aux personnels est légèrement modifiée, pour inclure notamment le financement des mouvements mutualistes mais le 10 % de l'ODOOD demeure.

Jusque la parution de l'arrêté du 18 avril 1957... Celui-ci entend conférer à ces 10 % le statut de « subvention » et prévoit la création de postes de commissaires aux comptes chargés de vérifier le bon usage des fonds ainsi alloués.

Arrêté que Marceau Ydes, alors Secrétaire Général de l'Œuvre, va contester de façon déférente mais ferme par des courriers juridiquement étayés. Les propos de Marceau prennent aujourd'hui une résonance toute particulière : *« Nous contestons (l'arrêté de 1957 et à travers lui) la création des postes de commissaires aux comptes car cette création, d'une part, correspond à un état d'esprit tendant à faire disparaître le caractère de cotisation indirecte ou de don du personnel que nous voulons à tout prix maintenir aux sommes reversées aux œuvres sociales au titre du prélèvement du 10 % et d'autre part, constitue un dangereux précédent pouvant dans l'avenir, autoriser, l'Etat à réduire le 10 % sous prétexte d'économies budgétaires, de réduction ou de pérennisation de subventions allouées effectivement à des sociétés ».*

Ce financement original et pérenne a permis à l'Œuvre de déployer son action

sociale, en n'ayant de cesse d'être en phase, à chaque époque, avec les besoins des familles douanières. Aux secours orphelins, se sont progressivement ajoutés l'achat de deux domaines (pour accueillir les enfants de douaniers au sein de l'Internat et dans nos colonies de vacances) : Chalès en Sologne et Bihervé dans le Morbihan ; les premiers secours handicap ; les séjours ados en France puis à l'étranger ; aujourd'hui nos interventions liées aux apprentissages : soutien scolaire individuel, internat de proximité, financement du permis de conduire, séjours pédagogiques et linguistiques...

### Et que s'est-il passé en 2006 ?

En 2006, la loi organique relative aux lois de finances (dite LOLF), est votée par la représentation nationale. Elle vient complètement bouleverser la donne. A la lecture de l'arrêté de 21 novembre 2007 modifiant l'arrêté du 18 avril 1957 nous constatons alors avec stupeur que l'Œuvre n'est plus bénéficiaire de la répartition du produit des amendes et confiscations douanières. Conséquence : dorénavant les ressources de l'Œuvre dépendront d'une subvention annuelle versée par la Direction Générale. Ce fut un moment d'autant plus dur et violent que nous avons été mis devant le fait accompli de la suppression de l'arrêté de 1957 qui constituait le socle de notre financement depuis un demi-siècle. Les inquiétudes exprimées par Marceau Ydes finalement se matérialisaient.

Nous nous sommes âprement défendus, avons sollicité un avocat spécialisé et reconnu, Maître Henri Leclerc (ex-Président de la Ligue Française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen) pour savoir si le dispositif ancien pouvait être maintenu dans ce cadre nouveau proposé par la LOLF. Nous avons largement et à plusieurs reprises plaidé notre cause, mais rien n'y fit. Dorénavant, l'ODOOD serait financée par une subvention versée par la DGDDI, ce qui en période de « vache maigre » budgétaire, fera peser une incertitude permanente sur nos budgets.

### Comment le montant de cette subvention a-t-il été fixé ?

A l'époque, les 10 % de la répartition représentaient 6,6 M€. Aussi avons-nous



## RÉPARTITION DES PRODUITS DES AMENDES ET CONFISCATION

Lois et décrets	Trésor	Saisissants	Chefs	Fonds communs	Orphelins	Sociétés de Secours Mutuels*
Décret 31/12/1889	40 %	40 %	8 %	12 %		
Décret 18/05/1918	40 %	33,33 %	10 %	6,66 %	10 %	
Après arrêté 1936	40 %	24 %	6 %	10 %	10 %	10 %

\* **Union Mutualiste des Fonctionnaires des Douanes de France et des Colonies & Mutuelle Générale du Personnel des Douanes de France et des Colonies.** Lors de la fusion de ces deux sociétés en 1941, l'intégralité du second prélèvement de 10% fut versée à la Mutuelle douanière. C'est en 1971 que la Mutuelle générale et la Mutuelle douanière fusionnent, donnant naissance en 1972 à la Mutuelle des Douanes (MDD).

légitimement demandé ce montant. Mais François Mongin, le Directeur général de l'époque, voyait les choses autrement... Il avait une vision plus comptable, dirions-nous. Nous nous sommes pourtant rejoints, considérant que nous devons collectivement répondre à cette question: l'action sociale de l'Œuvre, combien ça coûte? A priori facile sur le papier, cette valorisation s'est révélée fort complexe ; notamment car intervenait la notion de coût indirect. Quelle part affecter à l'action sociale dans l'entretien courant d'un établissement accueillant des enfants en internat ou en colonie de vacances? Quelle proportion du vieillissement de nos domaines pouvait-on affecter à l'exercice d'une action sociale de haut niveau? Tout cela n'était pas une science exacte.

Nous avons alors travaillé avec Edmond Ezeghian, notre commissaire aux comptes de l'époque, pour définir une méthodologie permettant de valoriser la part exacte de l'action sociale dans nos bilans. In fine, nous avons démontré que le montant de l'action sociale de l'Œuvre s'élevait à 6M€, montant que nous avons revendiqué alors que la DG proposait 5,4 M€. Ce montant a été débattu avec pugnacité par René Duprat qui venait alors de prendre la présidence de l'Œuvre, à la suite du décès brutal de Bernard Barbecot. Mais aussi par Bernard Batut qui avec la passion de l'Œuvre qui l'animait, revendiquait une subvention de haut niveau.

La veille de notre Assemblée Générale de 2006 nous avons appris que la DG

accédait à notre requête : finalement les grands commis de l'Etat n'étaient pas restés insensibles à nos arguments. Ils avaient eu à cœur de préserver le climat social. Rappelons aussi que les organisations syndicales ont pleinement joué leur rôle. Elles nous ont immédiatement et unanimement soutenus pour faire peser la balance en notre faveur et nous leur en sommes reconnaissants aujourd'hui encore.

---

*Dès 1914, les premiers mouvements de solidarité sont nés des collègues installés en Algérie qui était alors un département français. J'aime à penser que mon grand-père maternel, Receveur au Bureau des Douanes d'Alger au moment de l'indépendance – je suis fils et petit-fils de douaniers – a connu les fondateurs de notre belle Association.*

---

Pour autant et en tout état de cause, depuis 2006, notre financement est fragilisé. Même si nous avons travaillé à réduire notre dépendance en diversifiant nos sources de financement.

### Comment a évolué la subvention ?

Les premières années, elle fut indexée sur le budget de fonctionnement de la DGDDI pour atteindre au mieux 6,2 M€ en 2008. En 2013, Jérôme Fournel, Directeur général, soucieux d'offrir un horizon financier sécurisé à 3 ans, s'engagea sur une stabilisation de la subvention pour les années 2013 à 2015. Quand Mme Croquevieille prit sa succession en 2013, elle respecta cet engagement malgré un contexte budgétaire contraint. Depuis 2016, cette ressource qui représente plus de 60% de nos recettes d'exploitation baisse au rythme de la diminution des moyens alloués à notre Administration. Elle représente en 2017 un montant de 4,9 M€, soit une baisse de 150K€ par rapport à 2016 et quand même 1,5 M€ de moins qu'en 2008. Et les projets de réforme de l'action publique (CAP 2022) qui visent principalement une réduction des dépenses, ne nous incitent guère à l'optimisme.

Cela dit nous communiquons très régulièrement avec la DGDDI. Nous démontrons l'utilité de nos interventions mais également notre réalisme financier à travers la recherche du rétablissement de nos équilibres. Grâce à ce dialogue de gestion constructif nous ne désespérons pas d'obtenir une stabilisation de nos ressources. Mais aussi que nous soit proposée une perspective pour les trois ans à venir. Difficile de construire un projet social d'avenir autrement. Cela est d'autant plus capital que les besoins sociaux de nos collègues sont toujours plus prégnants et en évolution constante. En contrepartie, nous fournissons actuellement à la DGDDI des prévisions budgétaires claires et transparentes.

### Quel est aujourd'hui votre bilan en tant que Trésorier ?

En 2006, je fus le témoin du bouleversement du financement de l'Œuvre. Nous avons âprement résisté, cherché des alternatives. Mais avant cela, sous l'impulsion du Conseil d'administration, nous avons engagé des réformes importantes au plan comptable et financier. Je rappelle les plus importantes : mise en place de l'euro (2001), création d'une comptabilité par établissement (2003), fiscalisation de l'Association (2004), création du comité d'entreprise (2005),

## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

adhésion à la convention collective nationale de l'animation (2009) et négociation d'un accord d'entreprise (2011) qui ont marqué une amélioration significative des conditions de travail de nos salariés. Plus récemment, on peut citer, parmi les chantiers d'importance, le vote par le Conseil d'Administration du budget prévisionnel, ainsi que la fixation de règles plus précises concernant nos placements financiers visant la sécurisation de nos réserves.

Au-delà de ces chantiers techniques, nous avons fait un travail important en matière de transparence et de pédagogie. J'ai toujours été soucieux de partager les problématiques financières et comptables pour expliciter au mieux les enjeux auxquels nous étions confrontés ;

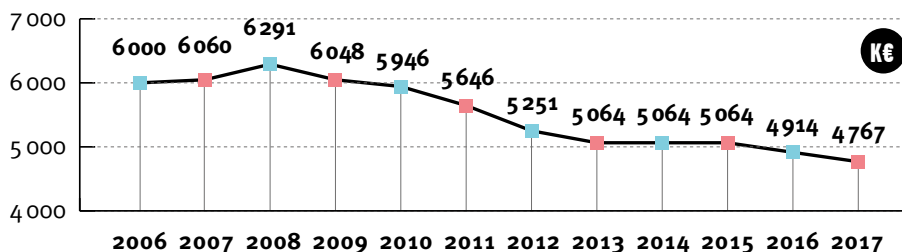
le principal étant selon moi Chalès. En effet, très tôt après mon arrivée au poste de Trésorier Général, j'ai pris conscience que l'avenir de notre Association reposait en grande partie sur notre capacité à affronter cette difficile question.

Il allait de soi que nous ne pouvions garder cet établissement éternellement au vu des déficits abyssaux que son entretien générait. Compte-tenu également de la baisse tendancielle de la subvention que nous subissions en raison d'un cadre budgétaire de plus en plus contraint. Il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre que le temps des politiques de relance budgétaire, d'inspiration keynésienne, était révolu. Et que les alternances politiques n'y changeraient rien.

En 2015, le déficit chalésien représentait près de la moitié de notre subvention ! Et nous puisions chaque année d'urgence dans les réserves constituées par nos anciens... Ce fut donc un long processus d'explications, presque un deuil à faire, tant les collègues étaient attachés à ce lieu où, depuis 70 ans, des milliers de douaniers et d'enfants de douaniers (dont moi) ont passé leurs vacances. C'est vrai que ce n'est pas rien et que se séparer d'un établissement qui constituait une part de notre identité, de notre ADN, était fort douloureux.

Mais nous devons être conscients qu'à Chalès, malgré les sommes investies, nous ne répondions plus efficacement aux besoins des familles douanières. Nous avons alors collectivement, fait le

## BAISSE DE LA SUBVENTION



▲ La DG des Douanes en 1937.

Avril 2017

## RAPPORTS ANNUELS

{exercice 2016}

SUPPLÉMENT PUPILLE n°106 - ÉQUIPE DES OPÉRATEURS DES BOÎTES

**Confiants mais vigilants**

Ne lésinez pas votre plaisir : nous a permis à l'élaborer des signes encourageants et encourageants de l'embellie tant attendus. Parmi eux :

- **La stabilité de nombre d'adhésions** (près de 15 000) après des années de baisse continue et inquiétante. Preuve, dans cette période anormale car incertaine où notre identité douanière est en danger, de l'attachement et de la coopération de nos membres et non déçus par nos prévisions.
- **Le fait que pour l'ODOD une année exceptionnelle** alors que nos déficits tendaient à s'aggraver d'année en année, mettant en danger notre pérennité. Directement liée à la venue de la DG des Douanes à Chalès, cette année a permis de confirmer avec la venue attendue de la DG des Douanes à Chalès, même si le produit de nos ventes constituent des recettes exceptionnelles.
- **Le nombre de bénéficiaires de l'Association (plus de 2000) toujours important**, et qui devrait augmenter avec le déplacement en 2017 des deux nouvelles écoles (primaire et secondaire) de la commune voisine à l'ouest, améliorant toujours plus notre efficacité sociale.
- **De meilleurs résultats pour les établissements de Chalès et Chalès**. Le renouveau, grâce à la mobilisation des salariés, une remarquable progression de leurs chiffres d'affaires corrigés à une réduction des charges d'exploitation.

Plus avant, nous sommes bien sûr complétement satisfaits d'affaire. Il faut nos seulement mener à bien les projets engagés mais aussi l'assurer du renouvellement de notre subvention. Bonne l'ODOD sera indéniablement visible et faire tomber cette épée de Damoclès qui menace notre action sociale.

D'ailleurs que l'ODOD, qui continue en 2017 son centenaire, est maintenant et plus que jamais mobilisée pour répondre aux défis qui se posent à elle, notamment avec les nouveaux statuts et règlements intérieurs révisés en 2016.

Le plan de l'ODOD 2017 sera et sera toujours les thèmes de l'urgence douanière.

Maria DÉVERE, Présidente de l'ODOD  
Avril 2017

**Sommaire**

p. 03 Rapport d'activité  
p. 04 Rapport financier

▲ D'année en année, les rapports d'activité et financier de l'ODOD gagnent en clarté et en vision. Envoyés à tous les adhérents en avril/mai, ils sont aussi consultables sur [odod.fr](http://odod.fr)

choix de la raison. Cela a commencé par la fermeture de l'internat en juin 2014, devenu trop coûteux au regard de son utilité sociale. Puis la vente du domaine de Chalès, votée avec beaucoup d'émotions en AG de septembre 2015. L'ODOD a d'abord cédé en 2016 la forêt nord pour un montant de 2,4 M€, retrouvant pour un temps des résultats positifs. Quant à la vente du Domaine, elle est forcément plus complexe. Elle est, nous l'espérons à l'heure où nous écrivons ces lignes, en cours de finalisation.

Boucler cette vente et l'alléger de ses déficits devenus structurels serait un beau cadeau d'anniversaire pour l'Œuvre. Cette opération immobilière lui permettrait en effet, de retrouver un équilibre financier lui permettant d'affronter l'avenir avec plus de sérénité. Mais également et surtout de se redéployer, de proposer de nouveaux secours aux familles douanières qui ne sont pas épargnées par la dureté des temps.

Une grande dame que je suis honoré de servir. Tout cela dans une seule perspective partagée par tous les administrateurs : porter haut les couleurs de l'action sociale douanière en faveur des enfants et des familles.

### Mini-bio Alain Cornille

**1976** Première colonie à Chalès.

**1988 - 1993** 3 ans animateur, puis 3 ans adjoint de direction de colonies ODOD.

**1992** Maîtrise de sciences économiques, Aix en Provence.

**1996** Entrée en Douane au CRD de Grenoble.

**1999** Affectation à la Direction Générale, au service des franchises diplomatiques.

**2001** Devient Trésorier Général de l'ODOD.

## JEAN GALTIE

**Rencontre avec un fringant jeune homme qui a connu l'Œuvre des Orphelins des Douanes il y a... 60 ans! Un militant de cœur à l'élégance rare et à la mémoire intacte.**



### Comment êtes-vous arrivés en Douane ?

Installé avec mes parents en Algérie depuis 1955, j'entre à la brigade des Douanes d'Alger-Port le 11 avril 1958. Nous y faisons immédiatement connaissance de militants syndicaux et mutualistes convaincus et j'entre alors en contact avec l'Œuvre des Orphelins des Douanes. Mes camarades de l'époque avaient vraiment la fibre sociale chevillée au corps.

Nos collègues avaient souvent travaillé dans une entreprise privée ou d'Etat, avaient un métier et n'étaient pas diplômés comme aujourd'hui. Lorsqu'ils entraient dans l'Administration, ils trouvaient tout naturel de se syndiquer et d'adhérer à une mutuelle. Certains avaient participé aux luttes sociales de l'année 1936. Voilà ce qu'ils nous ont appris et rappelé : les valeurs de solidarité, d'entraide et de combativité.

Rentré en métropole au lendemain des accords d'Evian, je suis affecté le 1<sup>er</sup> mai 1962 à la brigade des douanes de l'aéroport d'Orly avant de rejoindre celui du Bourget, plus près de ma mère très malade et de mon frère lourdement handicapé. Je fus reçu par le Secrétaire Général, Roger Monteny, futur président de la Mutuelle Douanière de France et d'Outre-Mer et de l'Œuvre. J'allais adhérer pour la première fois au syndicat CGT des Douanes. J'y fis la connaissance des membres du secrétariat : François Paoli,

Serge Chevalaria et Eugène Nicola (ces deux derniers étant administrateurs de l'Œuvre et de la Mutuelle) ; de militants syndicalistes et mutualistes convaincus, et de camarades de la compagnie aérienne UTA qui avaient des responsabilités au comité d'entreprise et autres instances.

Les plus anciens racontaient que pendant une période, il fallait de l'audace pour collecter les cotisations, lire ou distribuer les documents syndicaux pendant le service sous peine de sanction. Malgré cela, les militants syndicalistes (et mutualistes, car c'était très souvent les mêmes) étaient toujours disponibles pour répondre avec bienveillance aux préoccupations de leurs collègues, les renseigner, les informer et leur démontrer l'intérêt de soutenir nos œuvres. Ils contribuèrent d'ailleurs aux reconstitutions syndicales et mutualistes à la Libération.

### Pourquoi cet intérêt pour la vie publique, sociale et syndicale ?

Après un apprentissage à l'école professionnelle de la Direction des Etudes et Fabrication d'Armement, où l'on y apprenait « l'ordre, le travail et la discipline » (devise de l'école), j'intégrais les ateliers de la manufacture nationale d'armes de Châtellerault, en septembre 1951, comme ouvrier d'Etat, en qualité d'ajusteur fraiseur. C'est là que je prends ma première carte syndicale. J'étais fier d'être syndiqué, adhésion que je considérais comme un devoir. La proportion de syndiqués était partout plus importante qu'aujourd'hui ce qui favorisa les avancées sociales dont nous bénéficions encore ; celle-ci était en 1945, au lendemain de la réunification syndicale de 95 % dans notre administration.

J'étais déjà bien atteint du « virus », comme on dit, passionné par l'histoire du mouvement ouvrier, de l'histoire sociale de notre pays et, en particulier, de la Révolution, de la Commune de 1871, de 1936 et de 1945.

### Comment êtes-vous arrivé au Conseil d'Administration de l'Œuvre des Orphelins des Douanes et de la Mutuelle douanière ?

La montée des militants se faisait à l'époque par la voie syndicale et cela depuis l'origine de l'institution. C'est

## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

donc par cooptation et après une mûre réflexion que je fus élu en 1967 aux CA de l'Œuvre et de la Mutuelle.

Je me trouvais donc au siège de l'Œuvre, au 15 rue Vignon (Paris 8<sup>ème</sup>) avec Marceau Yde, le Secrétaire Général emblématique de l'époque et Madame Uginet, la secrétaire comptable, dame charmante et particulièrement compétente. Seule salariée au siège, elle assumait l'essentiel du travail, une grande responsabilité, en pleine confiance et bonne entente, jusqu'au 16 février 1974.

Après une présentation complète de l'Œuvre, de son organisation, de son fonctionnement, du Domaine de Chalès, des secteurs d'intervention dont les secours, l'école et la colonie, je me mettais à l'ouvrage sans tarder pour acquérir de la connaissance dans des branches complètement nouvelles. J'étais persuadé que je m'adapterais comme cela se produisit dans mes diverses tâches administratives et autres.

Tous partagions les mêmes valeurs : la solidarité, l'entraide, la fraternité, le dévouement, le désintéressement et la responsabilité. Et c'est précisément à partir de ces qualités civiques certaines, et une fibre militante affirmée que les pairs de Marceau Yde, qui sera Secrétaire général de l'Œuvre pendant 32 années, seront convaincus ; il en sera de même de Bernard Batut qui lui succédera en janvier 1980, 31 ans durant.

### Comment se passèrent les premiers Conseils d'administration ?

Inutile de dire combien j'étais attentif. J'allais de découvertes en découvertes. Je me montrais à la fois concentré, respectueux, réfléchi, constant dans ma façon d'être et de raisonner pour être en capacité de mieux comprendre et mieux participer aux décisions en toute connaissance de cause, au milieu de ces administrateurs vigilants et opiniâtres dans leur passion de défendre les intérêts de la corporation, d'agir dans la continuité des fondateurs, dans la compréhension des efforts à poursuivre en faveur de l'Œuvre.

Les séances se tenaient sous l'autorité de Léon Colas, son président. Son Secrétaire général, Marceau Yde, déclinait l'ordre du jour : l'examen des nouveaux dossiers d'orphelins, des cas spéciaux, la situation de l'école et de la colonie et

les travaux dans le Domaine de Chalès. Qu'il s'agisse de tel ou tel secteur d'activité, le souci du Conseil était de gérer au mieux l'Œuvre, cette institution remarquable, unique, au sein du Ministère, dans l'intérêt des Pupilles et des familles aidées. Le Conseil était d'accord sur l'idée qu'il fallait que la gestion, l'échange, la confrontation sur les différences de conceptions sur les méthodes de travail jugées trop personnelles, devaient se faire dans un climat apaisé et dans l'unité bien compréhensible, à l'abri des discordes syndicales ou d'autres natures au sein du Conseil qui n'avaient pas lieu d'être dans cette instance qui eût nuï à l'Œuvre.

*« L'Œuvre est un espace de solidarité, de sérénité et de sérieux reconnu par toutes les administrations, depuis son origine. »*

### Comment avez-vous vu évoluer les instances de gouvernance ?

De nombreuses têtes nouvelles arrivèrent fort heureusement et, parmi elles, beaucoup de femmes. Je pensais alors combien nous pouvions être pessimistes voilà quelques années. L'entrée des femmes dans les comités et au Conseil d'Administration était vivement recommandée. Les premières furent Madame Thiétard et Nicole Lasserre. Cela, je crois, se fit progressivement, sans précipitation, mettant en harmonie la pratique avec l'éthique et les principes.

Dans les comités, il fallait évoluer, ce qui fut fait car les femmes y ont toute leur place par le sérieux qu'elles y apportent, leur sensibilité aux problèmes sociaux, humains, de l'enfance ; plus sensibles à percevoir les circonstances de difficultés, les besoins, protéger, soulager, secourir. Quand elles se consacrent aux responsabilités, elles le font parfaitement.

### Comment voyez-vous l'ODOD aujourd'hui ?

L'Œuvre est un espace de solidarité, de sérénité et de sérieux reconnu par toutes

les administrations, depuis son origine. Aujourd'hui elle n'est plus ce long fleuve tranquille comme on put le penser et l'écrire, lors de son 80<sup>ème</sup> anniversaire. Elle se trouve frappée par l'austérité au travers de la subvention de l'administration qui lui avait recommandé d'avoir davantage recours à ses revenus financiers si elle voulait maintenir ses activités, et traverse des moments difficiles. Pourtant la corporation aura encore bien besoin de son Œuvre. Si les niveaux d'instruction ont évolué, les conditions d'accès à la vie professionnelle, à l'entrée dans l'administration, les promotions, les conditions de vie pour certains s'avèrent déjà moins aisés aujourd'hui ; et peut être encore plus demain, ce qui est nullement souhaitable.

Aussi, la corporation aura encore bien besoin de l'Œuvre qu'il nous faut défendre avec énergie pour les valeurs qu'elle représente, qui doivent nous réunir car nous les partageons, par-delà les égoïsmes. C'est tout ce que je souhaite du fond du cœur, pour que la mission humaniste, inaugurée, voilà cent ans, et poursuivie par une longue chaîne de militants, perdure pour le plus grand profit de la famille douanière.

La version longue de cette interview peut être consultée sur [odod.fr](http://odod.fr)

### Mini-bio Jean Galtié

**1934** Naissance à Tours.

**1951 - 1954** Ouvrier à la Manufacture d'Armes de Châtellerault, première carte syndicale et entrée dans la vie militante.

**1955** Suit son père, policier, ainsi que sa famille, en Algérie.

**1958** Entrée en Douane à Alger-Port.

**1962** Retour en métropole, brigade de l'aéroport du Bourget.

**1967 - 1984** Trésorier général de l'ODOD (permanent de 1967 à 1974).

**1967 - 2002** Administrateur de l'ODOD.





## JEAN GALTIE SE SOUVIENT

### ...DE MARCEAU YDE (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE 1950 À 1982) : UN MILITANT EXIGEANT.

Jeune militant, frère d'une sœur handicapée, vite repéré par ses pairs pour son intelligence, sa clairvoyance, sa fibre sociale, il se plaçait tout naturellement sur la trajectoire tracée par les fondateurs de l'Œuvre des Orphelins. Pour ceux qui le connurent et l'apprécièrent, il apporta beaucoup dans ses diverses activités.

### ...DE L'ÉCOLE DE CHALÈS

Elle fut ouverte dans le Domaine à la demande de la Mutuelle douanière pour y accueillir des enfants déficients. Le CA de l'Œuvre donna son accord et décida de mettre gratuitement les locaux à la disposition de la Mutuelle, tout le matériel indispensable et de prendre en charge les frais de fonctionnement. En même temps qu'elle enseignait, l'école préparait à l'apprentissage de la vie,

sur les valeurs que nous partageons toutes et tous et qui constituent les fondements de l'idéal laïque ; elle apprenait la vie collective et faisait comprendre les limites de l'individualisme.

Comment ne pas penser à ce couple d'instituteurs, M et M<sup>me</sup> Hermetz, remarquables de gentillesse, de dévouement et de compétence. Durant 28 années, ils s'efforcèrent et réussirent à faire atteindre un niveau très satisfaisant aux élèves, attesté par les résultats et les satisfécits des parents.

### ...DES SECOURS

La situation financière de l'Œuvre a permis d'augmenter progressivement le montant des secours, de créer de nouvelles aides et catégories de bénéficiaires. Un grand changement a été opéré avec l'adaptation des secours handicapés aux besoins précis des intéressés versés, après examen des demandes par une commission. Une commission handicap qui fit et continue de faire un excellent travail. Certains pensaient que les finances auraient pu permettre la création d'un établissement spécialisé pour handicapés à Chalès. Cette idée, certes généreuse, fut rejetée compte tenu du

coût de sa réalisation, du peu de familles intéressées qui, dans la grande majorité des cas préfèrent garder leurs enfants chez eux ou dans un lieu plus proche du domicile.

### ...DES VACANCES

Elles commencèrent en 1948. Après une mise en route enthousiaste, puis une légère stagnation, le succès ne se fit pas attendre. Cette réussite justifia alors la construction successive de nouveaux bâtiments pour augmenter la capacité de la colonie passant de 288 personnes en 1949 à 420, y compris l'encadrement, quelques années plus tard. L'acquisition de Bilhervé permit d'étendre l'offre de vacances aux activités maritimes. Il faut saluer la mobilisation des délégués, des bénévoles, des parents qui participent à l'accompagnement des enfants dans les sorties éducatives toujours très appréciées des parents et des enfants.



▲ La remise très attendue des cadeaux de Noël à l'internat, en 1959.

◀ Des élèves de l'internat, aux tout début des années 50.

## GEORGES CARLUS

**Nous avons rencontré à Amboise un jeune retraité de 95 ans. Pour l'Œuvre, il raconte son parcours d'homme, de douanier et de militant.**



### Quelques mots sur votre jeunesse ?

Né à Toulouse le 02 mars 1922, j'ai eu, par voie de conséquence, avec des centaines de milliers d'autres jeunes français, le triste privilège d'appartenir à « la classe militaire 42 ».

Titulaire du Bac A' mathématiques, mon premier souci fut d'obtenir un sursis pour éviter, à 20 ans, la circonscription ambiguë des chantiers de jeunesse, créés par Pétain, alors Chef de l'Etat français.

Avoir 20 ans sous l'occupation, c'était, entre autres misères, l'incertitude du lendemain. C'est donc sans aucune motivation, que je me suis inscrit à la Fac de Droit.

En effet, Pierre Laval, Chef du Gouvernement, publiait une loi, en septembre 1942, sur l'utilisation et l'orientation de la main-d'œuvre, prémice du décret de février 1943, signé par Pétain, créant le service du travail obligatoire en Allemagne pour tous les jeunes de la classe 42, afin de remplacer dans les usines les ouvriers allemands envoyés sur le front russe devenu de plus en plus meurtrier. Les jeunes des chantiers de jeunesse furent les premiers directement embarqués d'autorité sans revoir leurs familles. Les sursis d'un an des étudiants furent ramenés au 1<sup>er</sup> juillet 1943 avec départ pour l'Allemagne fixé au 27 juillet 1943. Quadrillés par des forces importantes de gendarmes casqués, la crosse du fusil à l'épaule, renforcés par des soldats

allemands, l'embarquement, pour le moins houleux, eut lieu avec beaucoup de retard en fin d'après-midi le 27 juillet 1943 en gare de Toulouse Matabiau, à l'extérieur de laquelle manifestaient de nombreux toulousains.

Pour nous aussi, comme pour les juifs arrêtés et déportés vers les camps d'extermination, LA FRANCE, d'alors, exécutant les ordres de l'Allemagne Nazie, a organisé et finalisé la déportation du travail de sa jeunesse.

Le tribut payé par ces 65 000 jeunes des classes 42 et par la suite 43 a été lourd. Près de 40 000 ont perdu la vie. Les uns, sous les bombardements de l'aviation anglo-américaine, les autres, entre 15 et 20 000, pendus, fusillés, décapités ou morts d'épuisement dans les camps de « rééducation par le travail ».

Le rapatriement de plus de 2 millions de prisonniers et déportés dans une Allemagne dévastée fut un énorme problème. Mes camarades sont revenus fin juin 1945, un peu plus de 2 mois après moi qui avais trouvé un moyen de m'évader et nous nous sommes joyeusement retrouvés.

### Comment êtes-vous arrivé en Douane ?

Passées les retrouvailles avec toute la proche famille, la question de l'avenir s'est vite posée.

Aucun concours administratif n'ayant eu lieu durant la guerre, les besoins en personnel des administrations étaient très importants. Après deux ans d'inertie intellectuelle, la préparation aux concours de contrôleur stagiaire des impôts et à celui des Douanes exigea beaucoup de travail.

Inscrit et reçu aux deux concours, les impôts me nommèrent à Tarbes et la Douane à Paris.

Je choisis la Douane répondant, peut-être, à un souhait de mon père qui avait été nommé en 1917, à Hendaye en qualité de commis des Douanes au titre des emplois réservés en tant que grand invalide. Mon père était titulaire de la croix de guerre, de la médaille militaire. Il fut fait Chevalier, puis Officier de la Légion d'Honneur. Il termina sa carrière en qualité de contrôleur de classe exceptionnelle à Toulouse, où il avait été muté en 1922.

Le 06 septembre 1946, j'entrais en Douane et je fus reçu par le Directeur des Douanes de Paris qui m'affecta à la

section d'enregistrement des déclarations à la gare du Nord.

Quelques jours après, un commis, proche de la retraite, vint me trouver et me dit : « *Petit, il faut te syndiquer et adhérer à la Mutuelle* ». « *Oui, Monsieur* » répondis-je, signant mes bulletins d'adhésion et acquittant mes cotisations sur le champ.

Après tant de misère et de souffrances, la solidarité, à l'époque, ne se discutait pas et l'adhésion à l'Œuvre des Orphelins des Douanes est systématique. A l'époque, son action concernait exclusivement les enfants devenus orphelins, de tous les douaniers de la corporation ; elle s'est depuis beaucoup élargie.

Aujourd'hui ce qui m'interpelle et m'attriste c'est de constater que l'appel de l'Œuvre à la corporation, pour compenser la réduction de ses moyens financiers par le paiement d'une cotisation, combien modique, n'ait pas fait l'unanimité des personnels en activité de service.

Les retraités dont les ressources sont réduites ont répondu et répondent massivement et généreusement à l'appel de l'Œuvre parce qu'ils gardent en eux le souvenir d'un passé difficile mais solidaire.

### Et comment se déroulèrent vos débuts ?

Mon premier mois en gare du Nord n'était pas achevé quand je fus appelé à me présenter dans les bureaux particuliers du Directeur. Il me dit qu'en raison de mon atavisme, dès lors que mon père était lui-même dans l'Administration, il me confiait, jusqu'à son terme, la liquidation du produit des amendes et confiscations entre l'Etat, l'Œuvre des Orphelins, la Mutuelle, les saisissants et les intervenants.

Dans le même temps, au contact des autres collègues de la Direction, j'ai participé aux nombreuses réunions syndicales qui débattaient des grandes mutations de la fonction publique et j'entrais au bureau de la section de Paris du syndicat CGT des « Bureaux ». En 1948, le mouvement syndical menacé d'ingérences politiques a éclaté. J'ai participé à la création du syndicat des Douanes FO « Bureaux ». Le syndicat des « Brigades », après un an dans l'autonomie, bascula vers la CGT.

Les responsables nationaux des deux syndicats décidèrent que la Mutuelle et



l'Œuvre des Orphelins feraient l'objet d'une cogestion. En raison de la nature de l'Œuvre de hauts fonctionnaires, issus des rangs de la corporation, ou demeurant syndiqués, furent associés à sa gestion.

En 1948, je fus élu secrétaire du syndicat FO des Douanes de la région parisienne. Le bureau syndical me présenta, en qualité de secrétaire syndical, au Directeur des Douanes de Paris dont j'étais l'un des rédacteurs au service des contentieux.

Chose unique, à l'époque, il décida de me garder dans ses bureaux particuliers sous réserve d'une rigoureuse distinction entre mes obligations professionnelles et mon mandat syndical. J'ai respecté la règle avec les trois autres Directeurs qui lui ont succédé.

#### Quel fut votre parcours mutualiste ?

Dès lors qu'en vertu des accords syndicaux de cogestion de la Mutuelle, les secrétaires syndicaux parisiens CGT et FO devaient être membres du Conseil d'administration et du Bureau National, j'assumais ces mandats en 1950.

Je fus élu trésorier général en charge effective de la comptabilité, au siège de la Mutuelle, pour l'assemblée générale de juin 1961.

Mis à la disposition de la Mutuelle par

l'Administration, je cessais mes fonctions de rédacteur, je me démis de mon mandat de secrétaire syndical de la région parisienne, mais restais dans les instances nationales du syndicat des Douanes FO, en raison de mes responsabilités au sein de la Mutuelle, conformément aux accords passés.

Cela me valut de rentrer en 1972 au Conseil d'Administration qui m'élut en 1976, trésorier général fédéral ayant, en outre, en qualité de président de la commission de l'Informatique, la charge de réaliser ce que j'avais préconisé.

Afin de maîtriser parfaitement sa gestion financière, la fédération décida de créer sa propre banque.

Je fus chargé par le Bureau Fédéral en 1984 de diriger l'équipe chargée de négocier avec les banques populaires, sans succès de leur fait, puis avec la Société Générale, la création de cette banque, qui vit le jour en 1986 sous le nom de Banque Fédérale Mutualiste devenue plus tard Banque Française Mutualiste. Elle compte aujourd'hui plus d'un million d'adhérents.

#### Quel a été votre parcours à l'ODOD ?

A mes débuts de secrétaire syndical et, en raison de mes rapports avec les secrétaires nationaux, je connaissais la composition et les responsabilités des

▲  
Beaucoup de douaniers avaient répondu présents à l'inauguration du domaine de Chalès en 1948.

membres du Conseil d'Administration de l'Œuvre.

Parmi d'autres, plus anciens, Marceau Yde avait déjà acquis une solide réputation de gestionnaire à une époque où affluait des sommes importantes provenant de la liquidation du produit des amendes et confiscation.

Dès lors, la mission originelle de l'Œuvre ne pouvait plus se limiter à l'aide pécuniaire faite aux mères et aux tuteurs des Orphelins parce que la guerre de 39-45 avait fait beaucoup moins de victimes que celle de 14-18.

Dans une France délabrée, il apparut nécessaire d'apporter un peu de joie à une enfance qui avait subi les rigueurs de l'occupation.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration décida de faire l'acquisition du Domaine de Chalès et d'y créer une colonie de vacances.

Marceau Yde fut l'instigateur et l'acteur de cette réalisation qui bouleversa le fonctionnement de l'Œuvre dont le siège situé au Square Carpeaux dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris fut transféré 15 rue Vignon dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement. Un deuxième local étant disponible dans

## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

le même immeuble, le Conseil d'Administration de la Mutuelle décida d'en faire l'acquisition pour améliorer ses conditions de travail.

Rentré au Conseil d'Administration de l'Œuvre et en raison de mon mandat au bureau de la Mutuelle où siégeait Marceau, nos contacts devinrent plus fréquents appréciant nos pragmatismes réciproques.

Lorsque je pris mes fonctions de trésorier général de la Mutuelle, en 1961, j'ai apprécié le concours de Marceau dont l'expérience gestionnaire acquise à l'Œuvre était grande de même que son implication dans le devenir de la mutuelle. En raison de sa mission en faveur de l'enfance, les administrateurs de l'Œuvre, malgré des divergences de sensibilités jamais exprimées, approuvaient unanimement les dossiers méticuleusement préparés et exposés par Marceau toujours disert.

Les moyens financiers de l'Œuvre étant toujours importants, une seconde colonie de vacances, Bilhervé, vit le jour,

en même temps que s'élargissait la nature des secours apportés à l'enfance douanière dès lors que la mission orphelins se réduisait.

En 1985, Bernard Batut qui était aussi administrateur de la mutuelle prit le relais de Marceau et informatisa la gestion de l'Œuvre.

Avec son calme et sa pondération que j'appréciais beaucoup, il développa, entouré de commissions, les actions de l'Œuvre, toujours en faveur de l'enfance et en créa d'autres dont je prenais connaissance par l'intermédiaire du Pupille des Douanes.

Ainsi que j'en avais décidé et informé, quatre ans plus tôt, tous les organismes sociaux à la vie desquels j'avais participé, je me démis, en fin d'année 1986, de tous mes mandats.

Je ne philosopherai pas sur ce qui put apparaître comme un instinct boulimique de responsabilités.

Mais en son âme et conscience quand on prend l'engagement de servir une cause, on se doit, sauf à la trahir, d'en

accepter et d'en subir l'engrenage inexorable des responsabilités et des charges qui en découlent.

Dans une mondialisation qui évoluera nécessairement, l'administration des Douanes retrouvera la plénitude de ses missions.

Les responsables actuels et à venir de l'œuvre sauront, comme leurs aînés, réclamer et obtenir de notre tutelle les aides financières nécessaires pour que perdure ce joyau social qu'est l'Œuvre des Orphelins des Douanes, née il y a 100 ans, de la fraternité et de la solidarité des douaniers de tous grades et de toutes catégories.

Banquet organisé par le syndicat des douanes actives en témoignage de sympathie au camarade Métayer, militant social et administrateur fondateur de l'ODOD.



### Mini-bio Georges Carlus

**1946** Contrôleur stagiaire.

**1947** Inspecteur adjoint, puis

**1949 - 1951** Secrétaire du Syndicat des Douanes de la région parisienne.

**1953 - 1986** Membre du Conseil du Syndicat National des Douanes FO.

**1950 - 1972** Administrateur de la mutuelle douanière de France et d'Outre Mer.

**1956 - 1961** Vice-Président.

**1961 - 1972** Trésorier général

**1972 - 1986** Administrateur et Trésorier général de la Mutuelle des Douanes.

**1972 - 1986** Administrateur de la Fédération nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat.

**1959 - 1986** Administrateur de l'ODOD.

**1978 - 1986** Secrétaire général adjoint.



# NICOLE LASSERRE

**Entrée en Douane en 1964, celle qui fut un temps la seule administratrice de l'Œuvre, partage 26 ans de souvenirs associatifs.**



## **Comment êtes-vous arrivée au Conseil d'Administration de l'ODOD ?**

Ma mère, qui était en disponibilité, a réintégré la Douane à Marseille après le décès de mon père ; j'avais alors cinq ans. A l'issue de mes études et de l'obtention de mon baccalauréat, j'optais pour des études de droit à Aix-en-Provence, après avoir passé un contrat avec l'Administration des Douanes. Alors peu recherché par les étudiants, elle proposait aux enfants de douaniers des postes d'«auxiliaires étudiants». Cela leur permettait, moyennant une petite rémunération, de poursuivre leurs études universitaires et de passer le concours d'Inspecteur des Douanes ; et en cas de réussite, d'entrer à l'Ecole des Douanes (à Neuilly à l'époque), tout en terminant des études de droit, parallèlement à deux ans d'école à l'END. A cette époque, un numerus clausus n'attribuait que 4 places aux femmes, sur environ 50 admis : en 1964, le corps de la Douane, n'était pas trop féministe. C'est cependant à l'END que j'ai rencontré mon mari.

A l'issue de ce parcours, je fus affectée à la Direction Générale, rue de Rivoli, où rapidement j'ai eu l'opportunité de bifurquer vers une voie plus conforme à mon attirance pour l'action sociale. J'ai alors été détachée à la Mutuelle des Douanes où j'ai ensuite siégé à partir de

1970 au Conseil d'Administration. C'est vers 1972 que le CA de l'ODOD a fait appel à moi pour remplacer Madame Thiétard, partie en retraite après un bref passage au CA. Pour moi, ce fut beaucoup plus long et je ne le regrette pas !

## **Vous étiez alors la seule femme au CA. Comment avez-vous été accueillie ?**

Il est vrai qu'à cette époque, la féminisation n'était pas encore, et de loin, ce qu'elle est aujourd'hui dans l'Administration et les organismes sociaux. Néanmoins, et peut-être parce que j'étais la seule femme, je fus très bien accueillie. D'autant que travailler avec des partenaires masculins, avec lesquels les relations sont franches et directes, a toujours eu ma préférence.

*« Etant moi-même orpheline, membre de la famille douanière depuis trois générations, j'aimais cette sensation de me rendre utile à cette corporation, à laquelle je demeure attachée pour ses convictions humanistes. »*

Les Administrateurs étaient tous des personnes très humaines, ouverts aux autres et à leurs problèmes, à l'amitié franche tout en gardant leur indépendance d'esprit. Les valeurs de solidarité, de fraternité, de partage et d'entraide ont en effet toujours guidé l'ODOD.

L'arrivée ultérieure d'administratrices fut toutefois pour moi l'occasion de rencontrer de belles personnes et d'apprécier leurs qualités. Hélas, la disparition de plusieurs de ces amis fut et reste à chaque fois douloureuse pour moi et mes camarades de l'époque. Cependant la relève, même dans l'urgence, a toujours été bien assurée et je tiens à en remercier l'Œuvre.

## **Quelles ont été vos actions au sein du CA ?**

Au cours de mes mandats, le CA a toujours cherché à améliorer l'existant pour accroître l'aide apportée aux enfants de douaniers.

Nous avons transféré le siège de la rue Vignon à l'avenue Jean Jaurès pour adapter les locaux à l'évolution du personnel. Nous avons aussi travaillé à l'amélioration des séjours à Chalès. Beaucoup de travaux y ont été menés, notamment la construction de nouveaux chalets, plus modernes et confortables. Idem pour l'école (salles de cours et bâtiments de l'internat) aujourd'hui fermée mais longtemps rentabilisée.

Il y a eu également l'acquisition du site de Bilhervé, sur l'île d'Arz, lieu de vacances fort apprécié des ados attirés par les sports nautiques. Enfin la diversification des offres de séjour, notamment à l'étranger, en visant à satisfaire au mieux les envies des jeunes.

Autre grande avancée : la modification du secours handicap, passé d'un versement forfaitaire à une aide personnalisée au plus près des besoins des familles, et après étude de chaque cas. J'ai siégé à la Commission handicap (CNH) depuis sa création et m'y suis beaucoup investie, comme tous ses membres. Chaque dossier y était étudié en détail ; avec beaucoup d'humanité et d'empathie, face à des situations difficiles et parfois très douloureuses. L'aide financière de l'Œuvre et les conseils pratiques donnés aux familles apportaient – et apportent toujours – un précieux soutien.

Aujourd'hui, l'émotion provoquée par la perspective de se séparer de Chalès, est certes légitime mais c'est un choix responsable pour que demain nous puissions poursuivre une action sociale efficace et solidaire.

*« L'Œuvre est toujours entre les mains de personnes au grand cœur. Elles ont toujours su s'adapter aux évolutions de la société et aux besoins changeants des familles. En somme conserver la tradition tout en se modernisant. »*

La mutation de mon mari à Bayonne, m'a conduite à quitter Paris. Toutefois, ce n'est que quelques années après, que

## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

j'ai définitivement laissé mon mandant d'administrateur ; m'estimant moins en prise avec les sujets à débattre. Je suis cependant l'actualité de près en lisant attentivement les différents Pupille. Je sais aussi que la relève est bien assurée et la présence féminine largement représentée.

#### Qu'avez-vous apporté justement, en tant que femme, au CA ?

Difficile à dire : chacun et chacune a sa personnalité, son ressenti et peut à ce titre apporter sa pierre à l'édifice. Sensibilité, empathie, les valeurs et les combats que l'Œuvre défend, me tiennent particulièrement à cœur. Notamment l'aide aux personnes handicapées, et de façon générale à tous les enfants de douaniers.

Étant moi-même orpheline, membre de la famille douanière depuis trois générations, j'aimais cette sensation de me rendre utile à cette corporation, à laquelle je demeure attachée pour ses convictions humanistes.

#### La solidarité est-elle importante pour vous ?

C'est vital. La Douane est une corporation solidaire. D'ailleurs, l'ODOD est née de cette solidarité au lendemain de la Guerre pour aider les familles en détresse. Il en fallait du cœur pour rétrocéder à l'Association 10% de la rémunération douanière accordée sur les amendes et confiscations.

Même si la société s'individualise, je pense que la Douane a gardé cette culture de solidarité. Bien sûr, la Guerre s'est éloignée et il y a heureusement moins d'orphelins. Mais il y a toujours besoin d'aide. La crise frappe certaines familles, notamment monoparentales et le handicap demeure une épreuve douloureuse. D'autant que la France manque de structures d'accueil pour accueillir des cas lourds. Face à cela, l'aide financière et morale des bénévoles de l'ODOD demeure essentielle.

Pour les jeunes, il est aussi de plus en plus difficile de financer des études, un loyer, un permis de conduire... Tout cela est très cher : là encore l'Œuvre peut apporter une aide importante, toujours en fonction de la situation familiale bien sûr. Sans oublier les colonies car certains parents n'ont pas les moyens de payer

de belles vacances estivales à leurs enfants. En somme, pour aider les enfants et les ados, l'Œuvre avait, a et aura toujours une fonction importante. Voilà pourquoi il faut la conserver, même si elle a moins de moyens, même si l'Administration elle-même doit faire avec moins de budgets.

#### Quelles étaient les relations entre l'Administration et l'Œuvre justement ?

La subvention qui a remplacé le 10% est hélas en baisse constante mais globalement, l'Administration a toujours été proche de l'Œuvre. Nous avons toujours pu compter sur des Directeurs impliqués, intéressés et solidaires de nos actions. Peut-être parce que cela garantissait une certaine paix sociale. Aussi parce que, parents eux-mêmes, ils connaissaient l'importance de pouvoir compter sur une telle Association. L'esprit de famille a d'ailleurs toujours été lié à cette petite administration. Malgré les réorganisations en cours, l'Administration semble rester proche de ses agents.

#### En conclusion ?

L'Œuvre est toujours entre les mains de personnes au grand cœur. Elles ont toujours su s'adapter aux évolutions de la société et aux besoins changeants des familles. En somme conserver la tradition tout en se modernisant.

Je souhaite donc un bon anniversaire à l'Association. Merci à ceux qui ont participé à sa création et courage à ceux qui participent à sa continuité. L'Œuvre doit encore vivre longtemps pour apporter du bonheur aux enfants de nos douaniers.

---

*« Bien sûr, la Guerre s'est éloignée et il y a heureusement moins d'orphelins. Mais il y a toujours besoin d'aide. La crise frappe certaines familles, notamment monoparentales et le handicap demeure une épreuve douloureuse. »*

---

## ALAIN MAUGER

**Administrateur de l'Œuvre pendant 28 ans, cet ancien Secrétaire national du Syndicat des Douanes CGT nous a raconté l'été dernier ses années de solidarité, à l'ODOD en particulier. Il nous a hélas quittés quelques semaines plus tard, laissant ce témoignage comme une dernière trace de ses années d'engagement.**



#### Comment avez-vous connu l'Œuvre des Orphelins des Douanes ?

Ma première affectation en douane fut à la Direction de Metz, au bureau de Schreckling en 1964. Après mon stage et ma prestation de serment, je suis devenu l'adjoint au receveur.

J'avais été sollicité, avant mon arrivée dans cette Direction, par le responsable régional de la Mutuelle douanière et j'ai tout de suite adhéré à cette dernière. Lors de mon arrivée, j'ai aussi été informé de l'existence de l'ODOD, à laquelle j'ai aussi adhéré immédiatement. L'épargne volontaire et collective de ses collègues représentait aussi une forme de solidarité active et immédiate lors d'une épreuve grave de la vie, comme un décès.

L'Œuvre était à l'époque alimentée par « le 10% » du produit des amendes et confiscations douanières, perçu sur l'ensemble du contentieux douanier. Ce versement était un acte volontaire des douaniers. Ils étaient donc, de fait, adhérents et bénéficiaires de l'ODOD. J'ai adhéré, dès 1965 au syndicat des douanes C.G.T. qui s'appelait alors Syndicat National des Agents des Douanes de France et d'Outre-Mer. J'en suis devenu le Secrétaire Régional en 1970.

### **Le militantisme était-il important pour vous ?**

À cette époque, la question du militantisme se posait de façon très différente d'aujourd'hui. Permettez-moi d'éclairer mon propos.

Le premier niveau d'accès à notre Administration était le grade de préposé des douanes. Dès lors, les origines sociales des lauréats contribuaient très largement à une culture sociale plus développée. Nombreux étaient ces collègues qui avaient déjà travaillé à l'usine ou dans le privé et qui connaissaient de facto nos vertus cardinales –entraide, solidarité, fraternité et générosité– pour les avoir pratiquées.

---

*« Il a été proposé et, finalement, accepté d'intervenir sur les questions des enfants handicapés et les familles concernées pour une aide individualisée et spécifique. Cela bousculait la routine, mais René Duprat en particulier a été à la pointe de ces solidarités nouvelles grâce à sa détermination, son travail et son opiniâtreté. »*

---

Mais peu à peu, notamment fin des années 80, l'individualisme et le chacun pour soi ont pris le pas sur ces valeurs et se sont érigés en règles de vie dans notre société.

La crise économique et ses conséquences sur le marché de l'emploi ont changé la donne. Accéder à un emploi sous statut public était très attrayant pour des personnes souvent surdiplômées (Bac+5 ou plus encore). Les niveaux des diplômes requis étant très en deçà pour les concours externes (BEPC, BAC et BAC+2) ces diplômés augmentaient de fait leur chance de réussite aux concours.

Quand le recrutement en Douane a évolué de « sans diplôme » vers « sur diplômés », cela a eu, par ricochet une conséquence sur le social en général.

Les Administrations, plus encore la nôtre, permettaient la promotion sociale : il n'était pas rare à cette époque (des années 50 aux années 70) de « rentrer » préposé et finir sa carrière comme Directeur régional des douanes : des parcours administratifs exceptionnels.

Dans les années 80, la crise économique sévissant, le marché de l'emploi se restreignant, l'état d'esprit des « bacs +3 à +6 », qui avaient passé un concours d'agent de constatation des douanes (catégorie C) se considéraient quelque peu « marginalisés », éprouvant le plus souvent une forme de rancœur envers la société et la Douane en particulier. Ils aimaient peu qu'on leur parle de solidarité ou d'entraides. Certains souhaitaient quitter le plus vite possible l'Administration des Douanes. Ils étaient, pour beaucoup, indifférents, voire étrangers, au social.

Quoi qu'il en soit, je n'ai pour ma part jamais désespéré de la nature humaine. La vocation de l'Œuvre et le soutien (financier et humain) apporté aux familles dans la difficulté, ont fait de moi un adhérent naturel. C'était une question de principe.

### **Pourquoi n'êtes-vous pas devenu Délégué de L'ODOD ?**

En 1970, j'ai été élu Secrétaire Régional du Syndicat des Douanes CGT. Pour éviter de me disperser, j'ai donc décliné la responsabilité de Délégué, préférant, lorsque c'était utile, aider ceux qui occupaient cette responsabilité. En 1975, j'ai été élu Secrétaire National Permanent de mon syndicat. J'ai exercé cette fonction à Paris. Au départ, j'ai souhaité me consacrer à cette nouvelle responsabilité qui m'occupait à plein temps.

En 1979, j'ai accepté la proposition de devenir Administrateur de l'Œuvre.

### **Quels souvenirs avez-vous de vos premiers Conseils d'Administration ?**

À la première réunion à laquelle j'ai participé, Roger Monteny était Président et elle se tenait au siège de l'ODOD, rue Vignon.

J'ai eu l'impression d'assister à un cénacle d'anciens. J'avais 32 ans et la plupart, hormis Nicole Lasserre et Bernard Batut, en avait le double.

Peu ou pas de propositions nouvelles et peu de discussions mouvementées. Moi

qui venais des ambiances syndicales souvent conflictuelles, avec beaucoup de débats, cela m'a surpris.

J'ai le souvenir de m'être (déjà) « révolté » quand on m'a fait comprendre que les choses allaient ainsi depuis très longtemps et qu'il n'y avait pas lieu de changer quoi que ce soit !

### **Qu'est-ce qui vous gênait véritablement ?**

J'avais l'impression que les administrateurs étaient dans l'autosatisfaction. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes... douaniers. Nous faisons le bien et tout était donc parfait ainsi. De plus, de jeunes administrateurs comme René Duprat et Gérard Coubry en 1986 ont commencé, à leur façon, à vouloir améliorer les pratiques.

Cela ne s'est pas fait sans difficulté, mais il a été proposé et, finalement, accepté d'intervenir sur les questions des enfants handicapés et les familles concernées pour une aide individualisée et spécifique. Cela bousculait la routine, mais René Duprat en particulier a été à la pointe de ces solidarités nouvelles grâce à sa détermination, son travail et son opiniâtreté.

### **Qu'avez-vous proposé de votre côté ?**

Un de mes chevaux de bataille a été de mener un diagnostic assez complet sur nos méthodes de fonctionnement, l'organisation et les activités de l'Œuvre. En 1995, à l'occasion de l'examen de la création d'un poste de directeur à Chalès, l'idée a été actée par le CA de la création de la commission dite « AUDIT », pour dresser un bilan global de l'Association.

Durant plus de deux ans la commission composée de Marie-France Brillon, Gérard Coubry, René Duprat, Paul Grégoire, Jacky Langlois, Gilbert Soler et moi-même, a travaillé à l'examen critique du fonctionnement de l'Œuvre (Permanents, Président, employés, siège, Chalès, Bihervé, Colos...).

Cette démarche a été le point de départ d'un certain nombre d'évolutions. Je pense que l'on peut dire que les Administrateurs sont devenus, collectivement et individuellement les acteurs responsables du fonctionnement de l'Œuvre. Cette exigence nouvelle et cet esprit critique insufflés par les travaux de la

## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

commission ont sans doute été déterminants pour l'ODOD et les transformations qui ont suivi.

Je suis fier d'avoir participé aux travaux de cette commission avec tous ceux de mes camarades cités plus haut.

#### À quelles autres évolutions avez-vous assisté ?

La féminisation du CA évidemment. Lorsque je suis arrivé au Conseil, en 1979, il n'y avait qu'une femme, Nicole Lasserre. Il faut préciser qu'à l'époque, la Douane comportait peu d'éléments féminins. Quelques femmes dans les « bureaux » et des « dames visiteuses » chargées de pratiquer les fouilles à corps sur le public féminin.

*« J'ai le sentiment, alors que les temps peuvent apparaître sombres et encombrés, que la fibre sociale réapparaît.*

*Notamment sous l'influence bénéfique de Marie Devred, notre actuel porte-drapeau, Marie-Josée Chapeau Secrétaire générale et Alain Cornille le trésorier général, tous trois imprégnés des mêmes valeurs de solidarité. »*

Il me semblait qu'il était d'autant plus essentiel d'intégrer des femmes au CA, que nos actions s'adressaient aux enfants et donc aux familles. Leur sensibilité, leur vision et leur point de vue paraissent indispensables.

En fait, au fur-et-à-mesure des renouvellements des instances, les choses ont évolué de façon positive pour l'Association.

Ceci a permis des débats plus ouverts, sur le fond comme sur la forme. Nous avons créé et installé des commissions : de petits « labos » de 5/6 personnes, chargés de réfléchir sur des sujets précis et de soumettre au CA des propositions réfléchies et élaborées. Les échanges sont ainsi devenus plus constructifs.

Cela dit, avec le bouleversement de notre financement originel et sa baisse notable, il devenait urgent de réfléchir concrètement sur nos moyens, ambitions et développement.

#### Et aujourd'hui ?

Les choses vont, me semble-t-il, dans la bonne voie.

J'apprécie tout simplement l'existence de l'Œuvre et son développement actuel. Je souhaite une augmentation du nombre d'adhérents car c'est un élément déterminant de notre devenir.

Je pense que nous sommes à nouveau entrés dans une solidarité de même nature que celle que portaient nos pères fondateurs. Ils ont connu plus de difficultés que nous, c'est évident, mais leurs fibres sociales et fraternelles ne se sont jamais détournées de leurs objectifs.

J'ai le sentiment, alors que les temps peuvent apparaître sombres et encombrés, que cette fibre réapparaît. Notamment sous l'influence bénéfique de Marie Devred, notre actuel porte-drapeau, Marie-Josée Chapeau Secrétaire générale et Alain Cornille le Trésorier général, tous trois imprégnés des mêmes valeurs.

La Présidente croit complètement dans ce qu'elle fait et rien ne la détourne de son objectif. Quand on assume dans ce genre de responsabilité, on se trouve confronté aussi bien aux détails qu'à l'essentiel. Marie a fort heureusement la capacité de faire la part des choses et c'est appréciable pour notre Association.

#### Mini-bio Alain Mauger

**1964** Entrée en Douane et adhésion à l'ODOD.

**1970** Secrétaire Régional du Syndicat des Douanes CGT.

**1975** Secrétaire Régional du Syndicat des Douanes CGT et permanent en 1976.

**1979 - 2007** Administrateur de l'ODOD.

## FRANÇOISE HERMETZ

**Institutrice, infirmière, confidente, maman bis, éducatrice, psychologue... A Chalès, pendant 32 ans, cette dame au grand cœur a connu, avec son mari Bernard Hermetz, hélas récemment disparu, des générations d'enfants de douaniers, devenus grands.**



#### Quelques mots sur votre enfance ?

J'ai grandi du côté d'Albi. Mon père, excepté lorsqu'il fut prisonnier de Guerre, était haut fonctionnaire à la Préfecture tandis que maman était professeure de lettres (français, latin et grec).

Mon enfance fut joyeuse et métissée : la haute bourgeoisie de ma famille paternelle côtoyait les vigneron et enseignants des bords du Tarn, du côté de ma mère. Entre intellectuels et paysans, cela communiquait plutôt bien. Dans ma jeunesse, j'étais toujours dans la nature, je gambadais beaucoup. Avec ma peau brune et mes cheveux noirs rassemblés en nattes, on m'appelait « la gitane ». Comme j'avais du caractère, on me plaçait chez les uns ou les autres. J'étais toujours en transit mais j'aimais bien ça. En 1942, nous avons déménagé à Draguignan où ma mère est venue enseigner. Hormis la période de la guerre où nous étions littéralement affamés, nous avons eu une vie heureuse. Au moment du débarquement de Provence j'étais dans le maquis, j'ai vu des choses terribles mais aussi des moments inoubliables, comme ces instants de fête sur les jeeps américaines.



### Comment avez-vous rencontré Bernard Hermetz ?

J'ai connu mon mari lors d'un échange de dictionnaire grec entre nos deux mères enseignantes. J'avais 15 ans et lui 16 ; et ce fut une évidence entre nous. Au moment de notre mariage en 1954, Bernard partageait son temps entre le conservatoire de piano – un instrument qu'il a toujours pratiqué – et le lycée de Toulon où il était surveillant pendant ses études. Nous sommes ensuite partis enseigner dans différents villages du Perche, puis à Marcilly en Sologne.

### Comment êtes-vous arrivés à Chalès ?

Un jour, nous avons vu une annonce pour deux postes d'instituteurs au domaine de Chalès ; le site accueillait des enfants orphelins ou dont les parents ne pouvaient pas s'occuper. Nous étions sensibles à cette cause. Mon mari avait rencontré, pendant son service militaire, des orphelins dont les parents juifs étaient morts dans les camps et cela l'avait marqué.

*« Nous n'étions pas des fonctionnaires traditionnels. Nous étions un couple d'instituteurs en charge d'une structure familiale ! »*

Nous avons parlé ensemble de ce poste puis l'avons oublié, absorbés par d'autres préoccupations. C'est finalement par hasard que nos pas nous ont menés devant les grilles de Chalès. Nous faisons une promenade juste en face du domaine (dans les bois de pins que j'affectionnais particulièrement) quand nous vîmes une dame âgée accoudée à la balustrade. Il s'agissait de Madame Bottier, l'épouse du gardien. Nous avons traversé la route et compris qu'il s'agissait du lieu vu sur l'annonce quelques temps plus tôt. Nous en avons alors profité pour visiter le domaine et poser quelques questions.

### Pourquoi avez-vous finalement décidé de travailler à Chalès ?

Nous savions que c'était un internat et que ce serait difficile et chronophage.

Mais ce contact à plein temps avec les enfants, nous a plu. Et nous avons eu un véritable coup de foudre pour le lieu, les espaces disponibles, notamment le parc. Après un entretien avec Marceau Yde, alors Secrétaire général de l'ODOD, nous nous sommes dit : essayons un an. Nous sommes donc arrivés en 1962 et sommes finalement restés 32 années !

### Comment avez-vous travaillé pendant ces trois décennies ?

La mission qui nous était confiée était vaste. A l'époque, comme il n'y avait pas de directeur sur le site, nous nous occupions de l'enseignement et d'autres tâches quotidiennes très diverses : l'élaboration des menus, le suivi de la blanchisserie, la comptabilité, la gestion des stocks ainsi que la coordination du personnel : cuisinier, aide-cuisinier, lingère, garde-chasse, jardiniers ainsi que les moniteurs et animateurs. Sans oublier la partie santé très importante : je faisais équipe avec le Dr Saidman, basé à Nouan-le-Fuzelier, juste à côté. Je pouvais l'appeler jusque tard en soirée si les enfants avaient des soucis. L'infirmière et la pharmacienne du village étaient aussi nos précieuses alliées. Sans oublier l'équipe de l'hôpital de la Madeleine à Orléans où nous nous rendions en cas de problème plus important chez les enfants.

Côté cours, cela allait du CP au CM2. Mon époux s'occupait des « moyens-grands » tandis que j'étais en charge des plus jeunes. Chaque classe était composée à l'époque d'environ 30 enfants. Parallèlement, nous suivions ponctuellement des stages ou des formations pour nous perfectionner. J'ai notamment passé un diplôme en rééducation psychopédagogique. Cela me fut utile car il y avait beaucoup d'enfants très abîmés par la vie. Je les appelais parfois « mes petits canards ». Certains présentaient aussi des handicaps, comme cette jeune artiste dont je me souviens bien.

### A quoi ressemblait le quotidien ?

Nous dormions au château, comme les enfants. Au début, il était mal chauffé, sans eau chaude... Le matin et l'après-midi, nous faisons classe. Le midi, mon mari et moi nous installions chacun à une table différente pour discuter avec les enfants. Le soir, nous aidions ceux



▲ Des élèves très appliqués, à l'internat de Chalès (en service de 1950 à 2014).

qui en avaient besoin, aux devoirs. Hormis nos tâches quotidiennes, nous avions à cœur de fêter ou participer aux anniversaires de tous. Cela représentait des occasions précieuses de faire la fête. Et nous faisons de longues marches autour des étangs, chaque fois que nous le pouvions.

Nous étions tellement absorbés par ces enfants que nos deux filles s'en désolaient parfois, se sentant un peu délaissées. Elles ont toutefois aimé Chalès et y ont habité du Primaire à la faculté. C'était une période passionnante en tout cas même s'il n'y avait pas d'heures. Nous prenions notre unique jour de congé hebdomadaire le jeudi ou le mercredi, quand il n'y avait pas cours. Durant les vacances estivales, passionnés de voyages, nous visitions l'Europe.

### Pourquoi avoir choisi de rester si longtemps ?

Au bout d'un an d'essai, nous avons effectivement décidé de rester. Parce que notre vie à Chalès était un vrai bonheur. Au contact du décor, même les enfants les plus durs s'adoucissaient. Bien sûr, il y eut quelques épreuves mais très peu de gros coups durs et aucun accident grave. Mon mari, qui était très

## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

anxieux, craignait toujours les possibilités d'accidents.

**Quel était votre style d'enseignement ?**

Dans les années 60, nous étions je crois assez novateurs. En tout cas, notre enseignement était basé sur le rythme de l'enfant et la personnalisation. Je prenais chez moi le soir ceux qui avaient des difficultés pour les accompagner dans leurs devoirs. C'était du Montessori ou du Dolto avant l'heure. Nous étions en somme attentifs à l'enfant et bienveillants : au-delà des orphelins qui n'avaient personne, certains étaient très anxieux pour leurs parents, parfois fragiles ou défaillants.

**Que reprenez-vous de l'ancien****Secrétaire général, Bernard Batut ?**

Il était dynamique et nous faisait confiance. Dès lors que c'était pour le bien des enfants il acceptait les nouveaux projets que nous lui soumettions : que ce soit pour les cadeaux de Noël, d'anniversaire, les spectacles de son et lumières, les pique-niques à Chambord, des gourmandises... ou cette année si particulière de l'échange scolaire entre le Domaine de Chalès et le très chic lycée français de Rome. Grâce à une amie d'enfance qui y enseignait, nous avons organisé là-bas un fabuleux voyage de

fin d'année.

Plus globalement, nous l'avons vu faire évoluer l'Œuvre : achat du splendide site de Bilhervé, actions en faveur de la réussite scolaire, voyages linguistiques, Bernard était un homme qui créait tous les possibles.

**Si cela était à refaire ?**

L'enseignement, c'est un peu comme la médecine : un métier où il faut beaucoup s'engager. Celui qui n'est pas passionné en bave. Mais nous l'étions et bien sûr que je remplerais avec grand plaisir ! Je serais plus exigeante encore sur l'enseignement. Il faut développer la culture, la qualité de langage, supprimer le sentiment de nullité qui freine souvent les enfants... Cela dit, je sais qu'aujourd'hui nous ne pourrions plus faire tout ce que l'on a fait à Chalès où nous avions une très grande autonomie.

**Qu'avez-vous fait après Chalès ?**

Nous avons assuré la passation avec nos successeurs et nous sommes efforcés, sauf rares exceptions, de ne pas revenir. Pour véritablement tourner la page de ces années si fondatrices pour nous ; et si riches puisqu'elles étaient construites sur l'échange.

Nous nous sommes installés pas loin, à la limite de la Sologne et du Berry.

Mon mari et moi avons ensuite énormément voyagé. Nous sommes de grands nomades : parmi les premiers à avoir acheté une caravane puis un camping-car. Une fois nous sommes allés jusque la frontière iranienne. Et nous avons notamment des affinités particulières avec la Grèce et les Cyclades.

**Et aujourd'hui ?**

Je me partage entre mon appartement à Orléans et ma maison solognote. J'essaie aussi de voir au maximum mes deux filles, Catherine et Cécile, mes 3 petits-enfants et mon arrière-petit-fils. Je vois aussi beaucoup mes amis d'enfance.

J'ai hélas perdu mon mari durant l'été 2016. A la retraite, beaucoup de gens ne se supportent plus. Ce n'était pas notre cas : mon mari et moi étions comme des jumeaux. Sa disparition me donne parfois une sensation de vertige mais je m'efforce de continuer à marcher 1 heure à 1h30, quel que soit le temps.

Je suis toujours en contact avec certains enfants, ainsi que des membres de l'Œuvre. Je tiens d'ailleurs à remercier la Douane, l'ODOD particulièrement, qui a toujours été très bonne avec nous. Nous avons vraiment le sentiment d'appartenir à une famille. D'ailleurs, nous fûmes très honorés de recevoir la Médaille des Douanes, qui est rarement distribuée en dehors de la corporation.

Tout ce travail, cette vie si particulière, ne purent se réaliser que grâce aux équipes de moniteurs et monitrices ; et d'une façon générale tout le personnel attaché lui aussi très longtemps à Chalès. Je pense notamment à Messieurs et Mesdames Chausset, Balanger et Richard ainsi que Madame Mimbourg. Sans oublier nos deux fidèles Myriam Barboux et Jean-Pierre Cassar.



### Mini-bio Françoise Hermetz

1935 Naissance.

1954 Mariage avec Bernard Hermetz.

1962 Arrivée à Chalès.

1994 Départ de Chalès.

2016 Décès de Bernard Hermetz.

▲ En 1994 M. et M<sup>me</sup> Hermetz récipiendaires exceptionnels à titre civil de la médaille d'honneur des douanes, en compagnie de Marceau Yde, ancien Secrétaire Général de l'ODOD.

## SOLANGE ET RENÉ RICHARD

Nous avons rencontré Solange et son mari René, qui vivent toujours à Saint-Viâtre, à quelques kilomètres de Chalès. Embauchés en 1975, ils partagent les souvenirs d'un temps où le domaine vivait en quasi autonomie alimentaire.



### Comment avez-vous connu le domaine de Chalès ?

**Solange :** C'est Jean-Claude, l'ancien garde-chasse du domaine qui nous a présenté à Marceau Yde, qui était alors Secrétaire général de l'Œuvre. J'ai commencé à y travailler en 1975 et nous nous sommes installés à la Faisanderie, une petite maison à l'entrée du domaine, en 1976. René a ensuite été embauché pour s'occuper du parc et du jardin potager. En tout, nous avons travaillé pendant 22 ans là-bas. C'était un lieu sensationnel mais quel travail à entretenir !

### Quelles étaient vos fonctions ?

**Solange :** Je m'occupais du ménage à mi-temps et le reste du temps des animaux. Il pouvait y avoir jusque 250 poulets, 100 poules, 420 poussins, 50 brebis, 70 pintades, 100 canards et une quinzaine de cochons. C'était en quelque sorte un travail de basse-couriers. René m'aidait bénévolement pour me soulager car la tâche était immense et je souffrais beaucoup du dos.

A l'époque, il y avait une cinquantaine d'enfants avec leurs instituteurs M. et M<sup>me</sup> Hermetz – nous sommes toujours en

contact avec Françoise – ainsi que les quelques adultes qui faisaient tourner le domaine : Jean-Claude, le garde chasse, son épouse Marie-France, qui était lingère, Jean-Paul et Monique qui s'occupaient de la cuisine ; ainsi que Dédé et Guy missionnés sur diverses tâches d'intendance.

### Comment s'organisaient vos journées ?

**Solange :** Le matin, de 8h à midi, je travaillais au château. C'était aspirateur et nettoyage à tous les étages ! Car à l'époque, hormis les colos d'été et deux salles de classe au bâtiment des Tilleuls, tout se passait au château. Je nettoyais les dortoirs – il y en avait un sur chacun des deux étages – les salles de bain et m'occupais de tout le reste. Par contre, quand il fallait nettoyer les vitres du château, tout le monde s'y mettait ! L'après-midi, je m'occupais des animaux : les nourrir, les soigner, les aider parfois à mettre bas. L'agnelage par exemple nous prenait beaucoup de temps...

---

Bataille de neige intemporelle à Chalès en 1994. Ni la première, ni la dernière...





## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

A l'époque c'était des rythmes de 10 heures par jour et 6 jours par semaine. Il n'y avait jamais de congé ou pratiquement. Comme certains enfants restaient à Chalès, même pendant Noël, nous restions aussi.

**René :** de mon côté j'avais en charge l'entretien du parc et du jardin potager. Je bêchais, plantais, semais, cueillais, élaguais, coupais... Et je peux vous dire qu'il y avait de quoi faire ! Par exemple, un hectare entier était consacré aux salades et certains jours, je pouvais en couper jusque 70 ! J'étais aussi pour la préparation des poulets. Les premières années, les animaux étaient abattus sur place, plus il a fallu les amener à l'abattoir. Avec les coûts et les normes croissantes, nous avons peu à peu laissé tomber la production de viande sur place.

### Quel souvenir avez-vous du Secrétaire général de l'époque ?

**Solange :** Monsieur Yde était extrêmement méticuleux et avait l'œil sur absolument tout, il fallait que tout soit tiré au cordeau. Je me souviens, dès qu'il arrivait à Chalès, il prenait son vélo, faisait le tour du domaine, et s'il voyait le moindre bout de bois qui traînait ou un arbre mal taillé, il venait nous voir immédiatement. C'était un personnage qui en imposait beaucoup.

**René :** S'il ne lui plaisait pas tout à fait, on pouvait faire et refaire trois fois le parterre de fleurs de l'entrée du domaine, où était écrit « Chalès ». Il voyait effectivement tout. Une fois, je n'avais pas taillé la haie à un endroit où j'avais repéré un nid d'oisillons. Il a fallu lui

expliquer en détail pourquoi et il a accepté de laisser le nid.

Nous ne sommes pas revenus après notre départ en retraite, excepté quelques arbres de Noël et quelques feux d'artifice mais Chalès restera toujours un moment fort de notre vie.

---

*« Un lieu sensationnel mais quel travail à entretenir ! »*

---



---

Des montgolfières majestueuses s'invitaient parfois durant les colonies de vacances sur le domaine de Chalès.





# MARIE-FRANCE BRILLON

**Adhérente, Déléguée du Comité de Lille puis Administratrice de l'Œuvre pendant 20 ans, elle évoque un pan d'histoire de l'Association.**



## Un monde de solidarité

Dès mon entrée en Douane en 1970, j'ai adhéré à l'Œuvre des Orphelins des Douanes. C'était l'année où le concours en surveillance était pour la première fois ouvert aux femmes. Après un premier poste en brigade à la frontière, j'ai travaillé comme secrétaire d'un inspecteur principal à Lille.

Nous partagions alors les mêmes locaux que la Mutuelle et l'ODOD. J'ignore pourquoi, ils sont venus vers moi. Ils ont dû comprendre que le secteur social m'attirait depuis toujours. J'ai commencé par être permanente de la MDD. Et j'aidais mon collègue de l'Œuvre lors de l'organisation des transferts d'été. Ça me plaisait énormément et me rappelait les colonies de vacances de mon enfance. Un jour, le délégué m'a proposé de prendre sa suite. J'ai accepté. Et comme nous allions souvent en AG, j'ai du me faire remarquer.

## Entrée au Conseil d'Administration

C'est en 1986 que j'intègre le Conseil d'Administration à la demande de Bernard Batut. J'étais surprise mais il m'a dit : « Tu es la personne qu'il nous faut car tu as les compétences, ne te pose pas de questions ! ». Pas uniquement parce qu'il fallait féminiser cette instance mais parce que j'avais aussi de la dispo-

nibilité. Et il en fallait beaucoup : à l'époque, entre les Conseils d'Administration, les Assemblées générales et le suivi du Comité de Lille (qui était alors le 2<sup>ème</sup> de France, après celui de Provence, avec 2 600 adhérents), il y avait beaucoup de travail !

Heureusement, nous étions une famille très organisée et quand l'ODOD me prenait beaucoup de temps, j'avais la chance de pouvoir m'appuyer sur un mari enseignant et assez moderne, à l'époque, pour s'occuper de nos trois enfants.

*« On pouvait alors créer. C'était une période euphorique pour moi ! Travailler au service des autres me comblait. Avec l'ODOD, aucun enfant ne reste sur le bord de la route. »*

## Déroulement des Conseils d'Administration et traitement des dossiers en cours

Avec Nicole Lasserre, qui était alors la seule femme au CA, nous nous sommes tout de suite très bien entendues et nous sommes d'ailleurs restées amies. Bien sûr, j'étais un peu sur mes gardes au début. Il y avait de fortes personnalités issues du monde syndical. J'ai donc pris un temps pour écouter, regarder, mesurer l'ampleur du travail, observer comment il était traité...

Puis peu à peu, je me suis aussi investie dans le travail en Commissions quand elles ont été créées. J'étais par exemple responsable de la Commission Secours et je participais à celle nommée « Avenir & stratégie de l'ODOD ». Autant vous dire qu'elles ont généré beaucoup de discussions !

## Les évolutions au sein de l'Association

Comme à l'époque les moyens financiers étaient là, grâce aux 10 %, nous avons augmenté le montant des secours, élargi l'accès aux orphelins de 20-25 ans, créé les secours pour le handicap, l'invalidité et bien d'autres encore.

Nous avons connu également une grande évolution de l'offre « vacances » : après la colo de Chalès, puis de Bilhervé, l'ODOD a ensuite proposé des séjours linguistiques ; la Grèce et le grand Nord furent les premières destinations proposées aux ados.

On pouvait alors créer. C'était une période euphorique pour moi ! Travailler au service des autres me comblait. Avec l'ODOD, aucun enfant ne reste sur le bord de la route.

Je me souviens par exemple de cette famille de cinq enfants dont le père douanier était décédé et qui n'avait plus de meuble ; plus de quoi se nourrir et s'habiller. Nous avons alors voté un secours exceptionnel d'un gros montant, qui leur a changé la vie.

En tant que femmes, je pense que nous sommes plus réceptives quand le malheur frappe une famille. Nous trouvons les bons arguments car notre vie quotidienne c'est la vie de famille... Nous adoptons des approches différentes, sommes plus nuancées même si bien sûr, nous savons dire non.

## Longue vie à l'ODOD !

Comme beaucoup d'anciens, j'ai vu cette grande dame qu'est l'Œuvre, évoluer avec la société et les besoins. Nous sommes parfois inquiets quand nous voyons les grands changements actuels dans la société où l'individualisme progresse. Mais les besoins sont toujours là, notamment avec l'explosion des familles monoparentales. Alors j'espère que l'ODOD gardera ses valeurs, qu'elle restera la grande dame qu'elle a toujours été. Encore au moins pour aussi longtemps.

### Mini-bio Marie-France Brillon

**1970** Entrée en Douane et adhésion à l'ODOD.

**1972** Permanente pour la Mutuelle des Douanes.

**1980** Déléguée régionale de l'ODOD pour le Comité de Lille.

**1986** Administratrice de l'ODOD.

## MONIQUE ARZUL

**Directrice administrative au siège de l'ODOD, elle nous fait vivre de l'intérieur ses 35 années de salariat au sein d'une Association pas comme les autres.**



### Comment et quand avez-vous connu l'Œuvre ?

A l'époque, nous consultions les annonces dans les journaux. J'ai donc répondu à une Association qui recherchait une secrétaire connaissant la comptabilité, la législation sociale et le secrétariat. J'ai d'abord eu un premier rendez-vous avec Bernard Batut, le Secrétaire Général d'alors, suivi d'un deuxième, puis d'un troisième pour confirmer la décision des permanents et c'est ainsi que j'ai commencé à travailler à l'ODOD le 21 novembre 1983.

Je renforçais l'équipe de 3 personnes alors en place: le Secrétaire Général, le Trésorier Général, Roger Billod et Jacqueline Uginet qui s'occupait principalement de la gestion des secours, de la colonie de vacances de Chalès et du secrétariat en général.

Le Siège se trouvait rue Vignon dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, derrière la Madeleine à deux pas des grands magasins. C'était un appartement dans un immeuble ancien avec une cuisine séparée en face du bureau. A mon arrivée, il restait encore un bureau pour m'accueillir.

### Quelle était l'ambiance ?

Le Président de l'époque était Roger Monteny et j'ai le souvenir de plusieurs membres du conseil d'administration qui siégeaient alors: Messieurs Briolant, Carlus, Chevalaria, Conan, Derville, Galtié, Mauger, Richard, Surdon, Yde etc...

et la seule femme au sein du CA, Nicole Lasserre. Et puis il y a ceux qui sont arrivés la même année que moi, messieurs Arnaud et Barbecot.

Le plus souvent, les CA se réunissaient à 9h30 et se terminaient à 12h. Puis rapidement, ceux-ci ont évolué tout comme l'Œuvre qui entrait dans une grande mutation et entamait sa période de modernité.

### Quelles grandes étapes avez-vous accompagnées ?

En 35 ans, il y a eu beaucoup de chantiers. En voici quelques-uns :

**Comptabilité :** quand je suis arrivée, il y avait 9 mois de comptabilité à enregistrer sous une autre forme que les registres comptables. Pour la première fois, celle-ci allait être externalisée.

Versement des secours : fin des mandats postaux et début des virements bancaires.

**Séjours vacances :** quand l'ODOD a recruté Sylvie Ladner en 1985 pour reprendre la comptabilité et les salaires, je me suis consacrée au secteur vacances et à la gestion des séjours et des secours. Un gros travail fut aussi opéré pour alléger les temps de transport des enfants de l'internat et des colonies.

L'ODOD a commencé à s'organiser pour accueillir, parfois loger les inscrits en séjours vacances avec l'aide des comités parisiens sans qui rien n'aurait été possible. Certains comités provinciaux ont également été mis à contribution. Nous avons même réussi une année à privatiser un avion pour nos enfants qui se rendaient en séjour de neige. A ce jour, en comptant les allers et retours, plus de 80 000 voyages ont été organisés !

**Informatisation :** l'ODOD a commencé en 1988 à s'informatiser : comptabilité, payes, gestion des inscriptions, facturation, règlements des séjours en centres de vacances ou à l'internat de Chalès, des voyages et des transferts, puis la gestion des différents secours et leurs versements. A l'époque, les ordinateurs et les programmes ou logiciels n'étaient pas ceux que nous connaissons actuellement.

**Adhésions :** jusqu'en 2006, la cotisation de l'ODOD était prélevée par la Mutuelle des Douanes pour les retraités et sur le salaire du mois de juin pour les actifs. Il a fallu constituer notre fichier adhérents,

ce qui a été fait en 2008 et qui a évolué depuis puisqu'il propose depuis 2015 en plus du règlement de l'adhésion par chèque, des règlements par CB, prélèvements via notre site internet et d'effectuer des dons.

**Communication :** pendant longtemps, le seul moyen de communication était l'envoi aux personnels douaniers du journal « Le Pupille » avec un contenu centré sur l'activité de l'ODOD. Ces dernières années, celui-ci a pris un coup de jeune et proposé d'autres rubriques : des portraits, des activités des comités locaux, des articles sur le handicap, des sentiers douaniers, etc. Et en 2003, il y a eu le premier site internet de l'ODOD et les premières nouvelles mises en ligne de nos séjours vacances avec des photos. Depuis il a évolué, proposant d'autres rubriques, la possibilité de régler l'adhésion ou effectuer un don etc.. Et dans l'avenir, il continuera d'évoluer.

*« L'ODOD donne l'opportunité aux salariés de proposer, de gérer leur travail dans un climat de confiance. »*

### En quoi l'Œuvre est-elle un employeur singulier ?

Cela fait 35 ans cette année que je suis à l'ODOD et j'ai l'impression de ne pas avoir fait le même métier pendant tout ce temps. J'ai été comptable, gestionnaire de paye, création et responsable du service vacances, en charge de l'informatique dont je veille au bon fonctionnement tout comme celui du site internet. J'ai également en charge les différents développements des applications métiers qui gèrent les secours, les vacances, les adhésions. A ce jour je suis Directrice Administrative/RH.

Tout cela parce que l'ODOD donne l'opportunité aux salariés de proposer, de gérer leur travail dans un climat de confiance. Je me souviens qu'un jour Bernard Batut m'a dit lorsque j'avais suggéré une amélioration dans l'exercice de mes fonctions « du moment que c'est pour le bien de nos bénéficiaires et la gestion de l'ODOD, j'approuve ». Je ne

suis pas sûre que l'on ait cette liberté de créer, de gérer dans beaucoup de société. C'est une grande Association mais à dimension humaine.

#### Quel est votre plus beau souvenir ?

Quand je suis entrée à l'ODOD, je connaissais le mot orphelin étant moi-même orpheline de père à l'âge de 7 ans. J'aurais aimé que ma maman reçoive le même soutien, les mêmes secours pour élever ses 3 enfants. J'étais toujours émue des actions de l'ODOD et surtout celles ponctuelles.

Je me souviens d'un enfant hospitalisé pour un mois suite à une greffe de moelle et dont les parents venaient de l'Ouest de la France. Pas d'appartement sur Paris, pas de moyen pour rester à tour de rôle auprès de leur enfant et tout était onéreux. L'ODOD a alors cherché et mis à disposition de la famille un hébergement. C'était avant la mise en place du secours « handicap » individualisé.

Une autre fois, une inscription de dernière minute d'un enfant en séjours vacances, cas douloureux dans une famille en grande difficulté. S'il y avait bien un enfant qui devait partir loin de son domicile pour 4 semaines, c'était elle.

Quand je descendais pour faire les salaires à Chalès en fin de séjour, je prenais avec moi les boîtes de mouchoirs pour pleurer de concert avec les enfants et les anim. Etant partie de très nombreuses années en centres de vacances, je connaissais cette tristesse de se quitter après un bon moment avec les copains et les copines et de se dire à l'année prochaine.

Et en 34 ans, j'en ai des petits et des plus grands moments émouvants liés à des personnes rencontrées au fil des années ou aux situations rencontrées.

#### En conclusion ?

L'Association est une vieille dame qui a su conserver son identité et évoluer pour vivre au plus près de ses bénéficiaires grâce à son Conseil d'Administration, ses délégués locaux et ses différents personnels. Elle va avoir 100 ans on ne peut que lui souhaiter de toujours proposer son aide financière et morale en restant au plus près de l'évolution de la société et en veillant toujours au bien-être de ses bénéficiaires !

## LAURE BATUT

**L'Œuvre a connu pendant 30 ans un Secrétaire Général emblématique: Bernard Batut. Brutalement disparu en mai 2015, cet infatigable militant s'est investi pour offrir aux enfants de la corporation des vacances heureuses. Nous avons demandé à Laure, son épouse, de partager ses souvenirs.**



#### Comment avez-vous connu l'ODOD ?

A l'époque, pour les douaniers, adhérer à l'Œuvre allait de soi. Militante dans l'âme, je m'y suis d'ailleurs engagée comme membre actif et, durant une courte période, comme déléguée. Bernard, que j'avais rencontré à l'École des Inspecteurs des Douanes, y était encore plus impliqué. Il en est d'ailleurs devenu le 3<sup>ème</sup> Secrétaire général en 1979, à la suite de Marceau Yde et de Léon Durand.

#### Comment s'organisait le quotidien ?

Une grande partie était consacrée à la gestion du siège et de Chalès. Tout au long de l'année, il fallait sur cet immense domaine, qui n'avait alors pas de directeur, quelqu'un à même de gérer les affaires sociales, rurales, les questions de chasse, de voisinage, de cohabitation... Il fallait aussi travailler à des questions juridiques, administratives, architecturales... Et gérer l'ensemble des personnels aux fonctions très différentes : lingère, garde chasse, cuisinier, instituteurs, jardiniers... Sans oublier les fermages ainsi que les personnels des 4 colonies de vacances qui tournaient alors en même temps, l'été, à Chalès. A l'époque, le domaine fonctionnait en grande partie de façon autonome : on y produisait du

lait, des œufs, de la viande, des légumes, des fruits, des poissons... On y entretenait le linge, le parc...

Dans les années 80, les enfants étaient encore très proches de la nature et des animaux. Il arrivait qu'ils en recueillent et on retrouvait dans les tables de chevet des perdreaux, des couleuvres, des orvets, des lézards vivants... Les animaux furent alors dirigés vers le zoo créé pour les enfants, dans le parc. Ils adoraient. Mais avec l'évolution des normes sanitaires et des directives vétérinaires, le zoo est peu à peu tombé en désuétude.

#### Chalès fonctionnait-il comme un écosystème ?

Pour partie oui. Mon mari, qui était un peu « le chef du village », avait été d'ailleurs nommé Abraracourcix par un moniteur. Durant les colonies d'été, le « village » montait à 400 personnes. Bernard veillait toujours à l'intérêt des enfants. La gestion de cas douloureux l'engageait encore plus. La maltraitance à laquelle certains enfants étaient exposés, le révoltait. Il voulait que la justice soit respectée, au sens républicain du terme. Quand il était jeune il voulait d'ailleurs être juge pour enfants ; mais il a du y renoncer. Avoir fait des études de droit l'a quand même beaucoup aidé dans la gestion des affaires quotidiennes de l'Association.

L'été, il s'installait trois mois durant sur le domaine. Il avait à cœur de rendre les enfants heureux. L'Œuvre faisait venir des cirques, des montgolfières, des feux d'artifice ; a développé l'équitation, le tennis, le golf ou le karting. C'était l'esprit des missions de Léo Lagrange : offrir aux enfants l'accès à des activités qu'ils n'auraient pas ou peu pratiqué dans le cadre familial. Car depuis les années 70, on ne va plus en colo parce que l'on est déshérité mais pour s'ouvrir et apprendre des choses nouvelles ; et engranger de beaux souvenirs.

#### Quels ont été les grands chantiers de l'ODOD à Chalès ?

D'abord les constructions et réhabilitations. Au moment de l'achat, en 1948, il n'y avait que le chalet des Tilleuls avec deux bâtiments en bois. Il a donc fallu à peu près tout revoir et adapter l'ancien aux nouveaux standards et aux nouveaux besoins.

## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

Le bâtiment des Tilleuls a ainsi été complètement rénové tandis que d'autres sortaient de terre : les Erables, les Chênes et les Pins. Avec des conceptions (notamment les salles de bain) adaptées aux âges des enfants.

Il n'y avait pas de télé dans les dortoirs ! Mais la salle des Charmes, que le CA avait décidé de rénover pour les spectacles, permettait quantité de choses. Je me souviens notamment de la finale de Coupe du monde de football de 1998 suivie une magnifique fête Bleu Blanc Rouge. L'ODOD, sous le mandat de Bernard, se donnait pour mission d'enthousiasmer les enfants.

Enfin, il ne faut pas oublier les mesures prises pour faciliter l'accueil du public handicapé, l'informatisation du domaine, des tous premiers ordinateurs aux réseaux d'aujourd'hui. Enfin, la communication – cassettes vidéo, magazines, premier site Internet... – pour mieux faire connaître les activités de l'Œuvre et donner des nouvelles aux parents, etc...

#### **Beaucoup de douaniers ou enfants de douaniers évoquent « la famille chalésienne ». Pourquoi à votre avis ?**

C'est un véritable ciment d'amitié, de complicité et de solidarité qui se créait à Chalès. Et Bernard en était particulièrement heureux. Des empreintes vraiment fortes ! Une culture commune créée par les expériences partagées, pendant des décennies. Avec la mise en vente du lieu, cette histoire s'arrête et c'est tellement dommage. Probablement que les demandes d'activités des enfants eux-mêmes ont évolué et qu'ils aspirent à des séjours différents et multi-activités.

#### **Dans les années 1980, et les décennies qui suivirent, comment l'Offre de séjour de l'ODOD a-t-elle évolué ?**

Il y a eu beaucoup de nouveautés : les séjours humanitaires, linguistiques, les vacances en montagne. Pour les ados plus âgés, Bernard avait sélectionné un prestataire – Cap Monde – capable de les accompagner vers l'autonomie, les voyages et les découvertes. Bien encadrés, ils partaient parfois avec un budget, un car et apprenaient à composer eux-mêmes leur voyage.

Autre évolution notable : la réduction des durées de séjours de colo. De deux mois à l'origine, ils se sont réduits à un mois,

3 semaines voire deux semaines maintenant selon âge et activités des enfants.

#### **Et il a eu aussi Bilhervé, nouvelle destination des ados ?**

Grâce aux conseils de douaniers bretons, l'ODOD a découvert le domaine de l'île d'Arz dans le Golfe du Morbihan. Il convenait en tous points au souhait du Conseil d'Administration de créer une école de sports nautiques, y compris pour débutants.

A l'époque, Bernard m'avait demandé mon avis sur le lieu : *« pour accueillir des enfants dans de bonnes conditions, l'œil d'une femme est important »* disait-il.

Lui et Joseph Conan, qui était alors Président, se sont beaucoup impliqués pour transformer un site conçu en habitat dispersé en un « village », capable d'accueillir des colos d'ados, dans une liberté encadrée. C'est ainsi qu'est venue l'idée d'une place centrale, permettant aux ados de se retrouver à tout moment, tout en étant en sécurité.

Les périodes de négociations furent rudes, car nombres d'acteurs locaux, dont les administrations, étaient réfractaires à toute évolution sur le site.

Monter la base de voile, qui était à l'origine un hangar ostréicole, fut par exemple un tour de force. L'ODOD voulait l'utiliser pour les activités nautiques sans le détruire, en conservant le système de pilotis. L'objectif de l'association et de Bernard était de créer les meilleures conditions pour les séjours des jeunes (et des collègues mutualistes hors période de vacances scolaires) et de respecter toujours l'harmonie de ces lieux magnifiques et inscrits dans une région à forte personnalité. Alors, depuis longtemps maintenant, sur l'île d'Arz, les habitants ont appris à aimer ce lieu qu'ils appellent entre eux « La Douane ».

#### **L'Œuvre incarne-t-elle, d'une certaine façon, la famille douanière ?**

La Douane a toujours été comme une famille. Par son organisation, par ses métiers, par sa culture de solidarité. A l'époque napoléonienne, les nouveaux incorporés en Douane devaient s'acheter leur tenue et leurs armes. Les officiers devaient même fournir leur cheval. La Masse des Douanes a ainsi été créée pour s'entraider. Même principe pour les « tontines » : les associations de gens

d'un même corps mettaient de l'argent en commun pour aider ponctuellement un collègue ou sa famille .

Ces faits historiques constituaient déjà de la solidarité douanière, renforcée par un travail pénible aux frontières, souvent à pied ou à cheval, et qui comportait des risques importants renforcés en période de guerre. Or, les veuves de douaniers étaient, quant à elles, interdites de travailler.

Aujourd'hui la Masse, gérée par les syndicats existe toujours : elle est dédiée à aider le logement des douaniers qui sont appelés à bouger beaucoup. A l'époque, les douaniers étaient traditionnellement affectés, en tout cas à leurs débuts, loin de chez eux, pour éviter tout risque de collusion avec les populations locales.

---

*« Donner aux jeunes des opportunités égales de s'ouvrir aux autres, d'enrichir leurs connaissances, de développer l'amitié. »*

---

#### **Comment l'Œuvre s'est-elle inscrite dans cette tradition de solidarité ?**

Pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, la Douane comprenait des associations. Mais dans la fonction publique, les agents n'avaient pas le droit de se syndiquer jusque 1949. L'Œuvre a donc exercé cette fonction solidaire. Après un référendum mené auprès de tous les agents en 1919, son financement a été assuré par le reversement consenti de 10% des parts de saisie versées à ceux ayant réalisé des affaires contentieuses. Quand la Direction Générale des Douanes a suspendu en 2005 ce financement historique, la situation financière de l'Association s'est rapidement tendue. La rupture avec l'ancien mode de financement n'a pas rendu le Ministère des Finances plus riche et a créé beaucoup de difficultés. Sans les placements financiers et la gestion prudente des anciens, en particulier les mesures bancaires lancées par Bernard et suivies par les trésoriers successifs de l'ODOD, cette Association n'existerait sans doute plus.



Je lui souhaite de tout mon cœur, de réussir à surmonter l'épreuve de cette difficile période, d'engager les évolutions exigées par l'époque, en gardant le cap. Celui de donner aux jeunes des opportunités égales de s'ouvrir aux autres, d'enrichir leurs connaissances, de développer l'amitié. De construire leurs outils de futurs citoyens.

Je suis persuadée que, comme Bernard l'a fait pendant plus de trente ans, l'ODOD conservera cette belle ambition. Pour les enfants, pour nos enfants.

1. En dehors des mois de juillet et août, le domaine est accessible aux douaniers, sous différentes formules et à des prix préférentiels.

### Mini-bio Bernard Batut

**1972 - 1979** Inspecteur à la DNED-Recherches puis mis à disposition de la Fédération FO des Finances.

**1979 - 2015** Administrateur de l'ODOD.

**1980 - 2010** Secrétaire Général de l'ODOD.

**2010 - 2015** Vice-Président de l'ODOD. Il fut par ailleurs membre durant 30 ans du Conseil d'Administration de la Mutuelle des Douanes dont il fut Vice-Président et membre du Bureau National.

### Mini-bio Laure Batut

**1973 - 1983** Inspecteur chargée des Poursuites Judiciaires, Direction Nationale des Enquêtes Douanières.

**1980 - 1983** Déléguée de l'ODOD (DNED)

**1982 - 1987** Secrétaire générale adjointe du Syndicat National des Douanes FO.

**1983 - 2015**

- Mise à disposition de la confédération syndicale Force Ouvrière
- Depuis 2004, membre du Comité Economique et Social Européen.
- Ordre National du Mérite et Légion d'honneur.

## GÉRARD DUPUY

**A la tête du Domaine de Bilhervé pendant trente années, il a fait tourner les colonies de l'île d'Arz avec une passion maritime et une bienveillance remarquable. Il nous raconte l'histoire du Domaine et de succulentes anecdotes de marins.**



### 1985 : la rencontre

Mes premiers contacts avec l'ODOD datent de l'automne 1985. Je venais d'achever une saison au village de vacances EDF à Baden dans le golfe du Morbihan. L'ODOD achetait alors des séjours de voile au centre nautique de Léchiagat dans le pays Bigouden et souhaitait ouvrir un centre de vacances bord de mer qui serait le prolongement de Chalès.

C'est un douanier de Vannes (M. Le Falher) qui a signalé la vente du Domaine de Bilhervé : 20 hectares en bord de mer, une maison de maître, une grange et un hangar ostréicole près de la plage. La situation présentait de sérieux atouts pour l'installation d'un centre de vacances avec apprentissage de la voile, d'autant que le plan d'eau étant protégé avec de nombreux abris. Sur l'île d'Arz, le célèbre centre nautique des Glénans avait déjà établi une base. Durant la conception et la construction, il était envisagé des camps de voile sous tente en utilisant la maison de maître pour la cuisine et le réfectoire.

Pour constituer l'équipe d'encadrement de ces premiers camps, le comité de Bretagne s'adressa naturellement au centre nautique de Léchiagat qui transmet l'information aux centres nautiques du Finistère. C'est un collègue, alors directeur du centre nautique de l'île Tudy

qui signala mon profil correspondant à la recherche. Directeur de centre de vacances pour adolescents, responsable nautique, je connaissais bien le golfe du Morbihan. J'étais de plus disponible car je venais de terminer une formation de directeur d'équipement touristique à Nantes. Mon premier contact avec l'ODOD a donc eu lieu à Brest au domicile de Joseph Conan, qui présidait alors l'Œuvre. L'entretien s'est très bien passé. Si l'expérience acquise était un point important, c'est surtout la relation humaine qui a été déterminante.

### 1986 : naissance du Domaine ODOD de Bilhervé

Joseph Conan m'a présenté le projet d'ouverture de camps de voile sur l'île d'Arz avec 20 à 30 adolescents de 15 à 17 ans. J'acceptais la proposition pour trois raisons : c'était dans mes cordes, le site était idéal pour la voile et j'avais carte blanche pour la création.

En janvier 1986, l'acte d'achat était signé et le mois d'après j'étais invité à visiter les lieux.

J'ai retrouvé Joseph Conan et Alain Moullec à la cale d'embarquement de Conleau, à Vannes. Fait rare sur la côte bretonne, la journée était glaciale et nous étions peu nombreux sur le Guysolva, le petit bateau qui assurait la liaison avec l'île d'Arz. En débarquant sur l'île d'Arz, le taxi refusa de nous déposer à Bilhervé car les routes étaient gelées et le chemin de terre menant au Domaine était en mauvais état avec quelques nids-de-poule. Nous nous sommes réfugiés au seul restaurant ouvert de l'île, autour d'un repas frugal, pour échanger sur les séjours d'été. Depuis ce jour-là, nous avons toujours gardé de bonnes relations.

Si ma candidature était approuvée par les « Bretons » il fallait qu'elle soit validée par Bernard Batut, alors Secrétaire Général de l'ODOD. J'ai donc été convoqué pour un entretien au siège de l'Association, rue Vignon à Paris. Mon appréhension a vite disparu car la rencontre a été très détendue. Je n'ai pas subi le difficile interrogatoire que je redoutais : Bernard Batut était une personne joviale avec beaucoup d'humour. Lors de mon arrivée à Bilhervé, le site avait été préalablement débroussaillé par le premier salarié de l'ODOD sur l'île

## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

d'Arz. Pierrick Cartron, agriculteur et fils d'agriculteur était notre référent auprès de la population locale : il était passionné par ce qu'il faisait et s'est beaucoup investi dans l'entretien du parc. L'ancien propriétaire avait essayé d'exploiter des parcs ostréicoles sans succès : il laissait ses terres en friche pour la saison de chasse. Il me remit les clés après avoir chargé ses derniers cartons dans son estafette. C'était le mois de juin et les journées étaient longues. Heureusement car il avait pris soin d'enlever toutes les ampoules !

### Premières colo, Francis Joyon et les moustiques

Les deux premiers camps à Bilhervé se sont très bien passés. Durant trois semaines de vacances dépayésantes, les jeunes étaient ravis. J'avais eu le plaisir de compter dans mon équipe réduite un couple de moniteurs de voile qui arrivaient d'un périple en Amérique du Sud sur un bateau construit en amateur en acajou moulé. Le garçon faisait des mini-croisières avec nos ados entre la Trinité et l'île d'Arz sur un bateau, « Le Mentor », que j'avais racheté à l'UC-PA de Bénodet. Cela durait deux jours et une nuitée. C'était très spartiate : le couchage avait lieu dans des duvets, à la belle étoile ou à l'abri des voiles.

Le marin en question, Francis Joyon, navigue toujours dans la course au large, battant les records de traversée de

l'Atlantique en solitaire ! Plus tard, nous avons eu sa fille Alice comme monitrice durant quelques saisons et elle a tenu à se marier sur l'île d'Arz .

Le seul point noir des séjours c'était les moustiques. Nous étions près des marais et le soir il était impossible de faire une activité extérieure. Nous étions confinés dans le réfectoire équipé de prises anti-moustiques, les tentes étaient fermées. Nous n'étions pas tous égaux face à ces piqûres et j'avais mal pour ceux qui étaient ciblés mais la crème apaisait un peu les irritations.

La nuisance était telle que Joseph Conan prit contact avec l'entente interdépartementale de lutte contre les moustiques des Charentes-Maritimes. Il n'existait pas à l'époque d'organisme public en Bretagne. L'île d'Arz était peu fréquentée par les touristes et la population insulaire diminuait très sensiblement, l'école primaire était menacée de fermeture. Le Maire Pierre Couedel accepta de conclure un accord avec cet organisme, d'autres communes suivirent et l'entente interdépartementale s'est étendue depuis à la façade atlantique. Depuis, il reste quelques moustiques, mais le suivi est bien fait et ce n'est plus une nuisance.

### 1987-1988 : travaux et inspiration chalésienne

Au début de l'été 1987, les travaux de construction commencèrent : le pari était que tout soit prêt pour les vacances de

1988. Un appontement provisoire fut creusé sur la plage afin de débarquer les tonnes de matériaux, en payant un droit d'occupation temporaire. Les camions arrivaient sur une grande barge, déposaient leur cargaison près du chantier et repartaient aussitôt. Tout cela n'était possible qu'à marée haute, ce qui nécessitait une bonne coordination du chantier. Cette solution a évité l'endommagement des routes de l'île, au grand soulagement des habitants.

Le chantier terminé, la plage a été remise dans son état initial. Les engins ont permis aussi d'enlever l'épave d'un bateau en acier rouillé, échoué depuis quelques années au milieu de la plage.

Le cordon de dunes bordant la propriété était fragile car exposé aux tempêtes, de surcroît il reculait chaque année. Nos bons rapports avec la municipalité et des fonds européens disponibles ont permis la construction d'une digue de protection en pierres maçonnées.

Avec notre premier tracteur d'occasion, j'ai pu dégager de la plage les plus gros cailloux pour faciliter le départ et arrivée de plage de nos bateaux.

Ayant satisfait aux tests des séjours d'été, l'ODOD me proposa un CDI à partir de 1988 avec l'objectif d'ouvrir l'établissement aux familles douanières hors périodes scolaires et aux classes de mer au printemps et l'automne.

Cependant, Bilhervé étant la continuité de Chalès, il était important que je m'imprègne du fonctionnement du centre vacances en Sologne et des attentes de l'Œuvre. J'ai donc été invité par Bernard Batut à la fin de mon séjour d'août 1987. Ma surprise fut grande, car je découvrais un fonctionnement en décalage avec mon expérience. Le nombre d'enfants nécessitait une organisation rodée et le nombre d'encadrants pouvait présenter de grandes difficultés de gestion. Pour coordonner l'ensemble, « les chefs d'orchestre » étaient réunis au cours des repas dans la grande salle du château. Le lieu et le décorum impressionnaient. J'ai beaucoup apprécié lors de cette visite, la propreté des lieux et la qualité de l'équipement. C'est un standard que j'ai essayé de conserver à Bilhervé.



◀ Gérard Dupuy, Bernard Batut et Eric Tabarly sur un KRAFF du Domaine de Bilhervé (Golfe du Morbihan)



◀ Le domaine de Bilhervé :  
une propriété de l'ODOD  
au cœur du Golfe du Morbihan.

Au printemps 1988, les délais du chantier furent respectés grâce à Jean-Pierre Chevalier. Cet architecte remarquable portait le projet depuis sa conception, en lien avec Bernard Batut et Joseph Conan très présents lors des réunions hebdomadaires des entreprises. J'ai beaucoup apprécié sa collaboration à partir de ma prise de fonction : il alliait compétence technique et esthétique. Pour Bernard Batut et Jean Pierre Chevalier, la qualité primait. Juin 1988, nous déballons le mobilier, lits, chaises, tables...

#### **Été 1988 : premiers séjours, premières surprises et premiers enthousiasmes**

Juillet 1988 : un premier séjour de rodage avec quelques tâtonnements au niveau du fonctionnement. L'activité à la journée ou à la demi-journée est privilégiée par l'encadrement car c'est la pratique habituelle des séjours de l'époque. Mais ce fonctionnement ne me satisfait pas. Le choix des activités prend beaucoup de temps, d'énergie, elle est source de conflit et de stress. Je ne ressens pas les jeunes sereins, car les repères sont fluctuants.

À partir du séjour d'août, je décide d'autorité de passer à des choix d'activités sur trois jours, et là miracle, le séjour de rêve... Sur les activités, les jeunes pouvaient progresser, ils étaient valorisés, les animateurs pouvaient mieux s'organiser car ils savaient ce qu'ils allaient

faire durant les trois semaines dès le début du séjour. L'activité sur trois jours créait des liens plus forts, avec les joies et les peines. Cela permettait une meilleure intégration des « timides », car ils avaient le temps de s'adapter. Cependant, pour renforcer l'intégration au grand groupe, de grandes soirées à thème étaient proposées tous les trois jours.

La destination n'était pas forcément attrayante pour tous, la Bretagne ayant mauvaise réputation au niveau des journées pluvieuses et ventées. Mais c'est aussi ce qui faisait le charme du site : le climat permettait des séjours toniques et dynamiques, après une période d'adaptation de quelques jours, notamment pour les Antillais qui étaient surpris par le test de natation de la première journée.

Ainsi, le succès de Bilhervé a été grandissant auprès des familles et nous avons dû rajouter un troisième séjour l'été. Le style « club de vacances pour ados » a séduit : animation, restauration en libre-service avec un espace extérieur, confort de l'hébergement, autonomie régulée en dehors des activités choisies. La plus grande difficulté était de constituer une équipe d'encadrement à la fois responsable, dynamique et bienveillante vis-à-vis des jeunes. Je garde le souvenir d'excellents animateurs, qui ont marqué le quotidien de nos jeunes en étant de

bons repères malgré quelques « erreurs de casting », ce qui est finalement normal. Le conflit principal entre la direction et les jeunes, et parfois l'encadrement, était la cigarette. Bilhervé était un établissement non-fumeurs pour les jeunes, l'encadrement était à majorité fumeurs à l'époque et une bonne partie des adolescents arrivait avec des cartouches de cigarettes, quelques fois avec l'assentiment des parents ! Les choses ont bien évolué depuis.

Au fil des années, je n'ai pas remarqué d'évolution importante chez les jeunes : leurs difficultés restaient les mêmes, avec surtout une estime de soi fragile et un grand besoin de coéducation par la création de liens d'amitiés durables avec ses pairs. La seule évolution notable concerne l'addiction aux écrans et la diminution de l'addiction à la cigarette.

#### **Histoires de bateaux et amitié d'Eric Tabarly**

À partir de 1989 nous avons introduit les bateaux de croisière. Cette question avait été largement débattue car le Conseil d'Administration de l'Œuvre était réticent à la navigation en dehors du golfe du Morbihan. Cependant, un premier bateau d'occasion de type CRAFF est acquis puis un deuxième.

Ces bateaux, des dériveurs lestés, étaient adaptés à la navigation dans le golfe et leur taille était raisonnable pour un équipage de jeunes avec deux moniteurs. Le plan d'eau de la baie de Quiberon est superbe avec les îles d'Houat, d'Hoedic, Belle-Île... Reconnus pour leur qualité, ces deux bateaux nous ont permis de faire la connaissance d'Eric Tabarly qui faisait partie de l'association de propriétaires de CRAFF.

Nous l'avons invité à Bilhervé et le défi était d'être le premier à l'accueillir à la cale de Conleau.

Un CRAFF avec son ami Pichavant (constructeur de bateaux), Dominique Presles l'architecte du bateau et un CRAFF avec l'équipe de l'ODOD : Bernard Batut était à la barre, Bernard Donnard au réglage des voiles et moi-même à la navigation. Grâce à une meilleure



## LES GRANDS TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

connaissance du plan d'eau avec notamment un passage entre les piquets de parc à huîtres, l'ODOD a eu le privilège d'avoir comme équipiers Éric Tabarly et sa famille. Bernard Batut à la barre avec Eric Tabarly comme équipier, quel souvenir! D'ordinaire peu bavard, Eric, après l'irish coffee très apprécié a prolongé ce moment de convivialité fort tard et le retour s'est effectué par le bateau régulier.

Ces deux bateaux ont aussi permis aux comités de Perpignan et Bretagne de goûter aux joies de la régates au challenge inter-entreprises de la Turballe. Après deux journées maniables et agréables, le temps de s'amariner, nous avons dû affronter un sérieux coup de vent. L'équipage novice, pour conjurer le mauvais sort, s'est mis à chanter face aux embruns, les pieds à l'extérieur du bateau, en rappel, les mains s'agrippant aux filières de protection, cirés et gilets capelés. Le bateau filait bon train quand

une vague plus forte brisa le safran. Sans gouvernail, il ne restait plus qu'à faire appel au CROSS. Une vedette de la SNSM nous prit en remorque jusqu'au port de l'île de Noirmoutier. Et sur le quai, le douanier de l'île nous attendait pour proposer son aide: l'effet «radio des îles». Le deuxième bateau avec Alain Arnaud à la barre termina la régates. Rincés, mais à bon port.

#### Plus qu'un Domaine, des relations humaines

Pour moi la page est tournée. Ma plus grande satisfaction est d'avoir accompagné l'évolution de l'Association tout en essayant de conserver Bilhervé dans un écrin naturel, authentique, typique de la Bretagne. Au-delà du site, je garde surtout la mémoire de toutes ces bonnes personnes que j'ai croisées durant ces années avec l'ODOD, elles ont enrichi ma personnalité et peuplent mes pensées.

Joseph Conan, administrateur de 1960 à 2000 et Président de l'ODOD de 1986 à 1994, était très attaché au domaine de Bilhervé acquis et bâti durant sa présidence.



## GILBERTE FRENAY

**Cette Guadeloupéenne pleine de ferveur et de cœur, nous raconte l'évolution des relations de l'ODOD avec l'Outre-Mer.**



#### Vos premiers pas à l'Œuvre ?

Mon premier contact date de 1994. À l'époque, la permanente de la Mutuelle était aussi déléguée de l'Œuvre. Nous échangeons beaucoup et je lui apportais mon aide à l'occasion. À sa demande, je suis entrée au Comité 2 ans plus tard. J'avais vu les contours de la tâche mais ne maîtrisais pas la gestion quotidienne. La déléguée m'a rassurée en m'expliquant: «ta priorité est de connaître le rôle de chacun au Conseil d'Administration». Il a fallu apprendre vite. À l'époque, la Direction régionale devait comprendre 330 agents environ. Ils étaient adhérents sans connaître réellement l'Association. Le prélèvement de la cotisation se faisait «automatiquement» sur la fiche de paie. Pour le reste, c'était beaucoup de travail. J'ai été pendant longtemps agent de la surveillance mais j'ai toujours fait en sorte d'être efficace et rationnelle pour être à l'écoute des familles.

#### Comment s'organisait le quotidien ?

Nous sommes géographiquement loin de Paris et la vie du comité n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Les jeunes générations ne peuvent pas réaliser combien les moyens informatiques et les messageries ont bouleversé nos quotidiens. Avant, nous n'échangeons que par courrier ou par fax. Quand



il y avait des urgences, vu le décalage horaire d'au moins 5 heures avec la métropole, c'était la croix et la bannière. Aujourd'hui, avec les mails, nous pouvons écrire à toute heure sans déranger personne. Fini les courriers égarés. Vraiment, un gros écueil a été levé avec la dématérialisation.

### **Comment les prestations de l'Œuvre à l'égard des enfants des DOM ont-elles évolué ?**

Je ne suis pas dans l'attente ; j'aime comprendre les choses, que l'on m'explique et quand j'ai quelque chose à dire, je le dis. Ainsi, j'ai voulu comprendre pourquoi, dans le Pupille vacances (le catalogue est arrivé plus tard), les enfants des DOM n'accédaient qu'à Chalès et Bilhervé (à des prix souvent élevés à cause du transport) et pas à d'autres destinations, notamment à l'étranger, comme les ados de métropole.

---

*« Les jeunes générations ne peuvent pas réaliser combien les moyens informatiques et les messageries ont bouleversé nos quotidiens. »*

---

En AG, j'allais donc à la tribune porter mes doléances pour la Guadeloupe et tous les DOM. Je discutais aussi régulièrement avec Bernard Batut qui transmettait mes requêtes au Conseil d'Administration. Il m'a été expliqué que c'était lié à la complexité des transports, au coût des acheminements ou aux décalages horaires incompatibles. Comme aucun argument ne tenait la route selon moi, je me suis évertuée à le prouver. J'ai commencé par demander l'autorisation de prospecter moi-même auprès des compagnies assurant la destination pour obtenir de meilleurs prix sur les vols vers la métropole et j'y suis parvenue. Nous avons ainsi décroché des budgets transport plus intéressants. J'ai aussi prospecté, avec les membres du Comité, pour ouvrir des séjours linguistiques depuis les Antilles. Ainsi sont apparus en 1996 les premiers séjours en

Virginie et Mary Land ou à Barbade. Bien sûr, il fallait être très prudent, s'assurer de l'accompagnement, vérifier que le prestataire avait fait ses preuves, qu'il partageait les mêmes valeurs que nous. Je me tournais donc souvent vers des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui n'étaient pas dans une logique marchande : une association de professeurs d'anglais ou la Folg que je connaissais par ailleurs. Du coup, entre 1995 et 2000, plus de 25 séjours ont été assurés et les familles douanières en étaient très contentes.

Pour proposer une alternative aux parents inquiets de voir partir à Chalès leurs petits pendant trois semaines, nous avons aussi créé en 2001, toujours avec l'accord du Conseil d'Administration, un séjour pour les 6-12 ans à Saint-François, un très bel endroit de la Guadeloupe.

Il était établi qu'une année sur deux, les séjours à Chalès et Bilhervé étaient en juillet ou août. Il a fallu obtenir le libre choix possible pour les familles.

Ces initiatives ont contribué à une prise en compte des réalités de chaque Comité. Les sorties cinéma initiées en Guadeloupe dans les années 90 par exemple, passaient difficilement comme « une sortie éducative » alors qu'à l'époque l'offre de sorties possibles était restreinte en Guadeloupe.

Plus globalement, pour réduire le coût des transports qui pesait très lourdement sur les familles des DOM, des dispositions ont été prises par l'Œuvre. Je pense notamment à la solidarité de 10€ ou à la subvention transports basée sur le quotient familial.

### **Cette évolution a-t-elle été facile ?**

Au début, c'était un peu compliqué car il fallait du temps pour « décoincer » certains sujets. Mais progressivement, les choses sont devenues plus fluides. Finalement, cela a ajouté de la souplesse à tous les DOM. Les enfants de la Réunion ont ainsi pu accéder à des voyages à l'étranger, vers l'Australie voisine par exemple.

Aujourd'hui, les principes de continuité et d'équité territoriale sont actés. La prise en compte des Outre-Mers est réelle même si on peut toujours encore améliorer les choses.

Depuis une dizaine d'année, la vie d'un

délégué dans les Dom est devenue sensiblement la même que celle de n'importe quel autre comité. L'étritesse du territoire nous a obligé à faire preuve d'ingéniosité.

En dehors de l'amélioration des tâches administratives apportée par les nouveaux moyens de transmission, la communication avec les familles mais aussi avec le siège s'est améliorée. Après une visite de la Commission handicap, nous avons eu le plaisir en 2016 d'accueillir à notre AG le Trésorier Général Alain Cornille. Ce passage s'est déroulé à une cadence soutenue : réunion avec le Comité, audience avec notre Directeur, un fervent défenseur de l'Association, etc. C'était le premier déplacement d'un membre permanent de l'Œuvre !

---

*« Je ne peux qu'encourager les jeunes collègues à emprunter la voie du collectif qui laisse de l'espace aux initiatives. »*

---

### **Pour conclure ?**

Au fil de toutes ces années, j'ai vu modifier le comportement des familles, grandir les enfants ODOD et arriver d'autres enfants. Ceux avec qui j'ai commencé sont devenus des mères et pères de famille. Ils sont mécanicien, médecin, militaire, secrétaire, infirmière, pilote, chef d'entreprise...

Nous avons l'impression que les nouvelles générations entretiennent plus de distances avec l'action collective, qu'il y a peu d'élan spontané. Alors, je ne peux qu'encourager les jeunes collègues à emprunter la voie du collectif qui laisse de l'espace aux initiatives.

A côté du tronc commun qui cadre les actions des militants de l'ODOD, il appartient à chaque délégué, en fonction des réalités de son territoire, d'apporter « ces petits plus » qui font toute la différence. C'est aussi une façon de faire évoluer notre association !

Si l'Œuvre des Orphelins venait à disparaître, les douaniers prendraient conscience de l'importance qu'elle a. Espérons que cela n'arrive jamais et que l'Œuvre fêtera plusieurs centenaires !

## GÉRARD COUBRY

**Vacancier à Chalès avant de devenir douanier, délégué puis administrateur de l'ODOD, ce généreux Lyonnais partage ses souvenirs.**



### Un lien d'enfance avec l'Œuvre

Orphelin de père à 8 ans, j'ai connu pendant deux ans les colonies d'été de Chalès ; et les souvenirs reviennent à chaque fois. D'ailleurs, quand je suis revenu sur le Domaine, 20 ans plus tard, lors d'un voyage de jeunes enfants, cette fois comme délégué de l'ODOD, cela m'a fait

l'effet d'une gifle. D'autant plus que je venais de retrouver mon moniteur (devenu directeur de la colo entre temps) de l'époque où j'étais moi-même colon.

### Un parcours riche

Quand j'ai été élu au Conseil d'Administration de l'ODOD, avec 6 autres jeunes douaniers, dont René Duprat qui le présidera durant plusieurs années, ce fut un grand honneur.

Nous sommes tombés sur des gars « très impressionnants » dont certains avaient connu les fondateurs de l'Œuvre. Je pense notamment à Roger Monteny, Joseph Conan, Georges Carlus ou d'autres figures envers lesquelles nous avons un respect immense... D'ailleurs, attention, on ne se tutoyait pas à l'époque !

En tant que nouveaux, nous prenions la parole aussi librement que nous le voulions et le climat était plutôt convivial ; mais mieux valait connaître son sujet !

En fait, c'était assez simple car nous étions tous réunis avec un seul objectif : donner une chance aux enfants frappés par l'adversité. Quand bien même ce n'était que du réconfort financier, c'était déjà ça. Nous étions vraiment branchés sur la même longueur d'onde !

### L'ODOD : en évolution constante

Lorsque nous sommes arrivés avec nos idées, dont certaines assez nouvelles, les « anciens » nous ont écoutés. Il fallait juste que ce soit sérieux et argumenté. Finalement, une des forces de l'Œuvre a toujours été ce sens de l'écoute et de l'adaptation. C'est actuellement ce qui se passe au sein du Conseil d'Administration, régulièrement rejoint par de jeunes générations.

Participant notamment à la Commission Stratégie, je me souviens du temps passé à réfléchir à différentes approches pour bien répondre aux besoins. Nous avons même interviewé l'ensemble des salariés pour recueillir leurs avis. Cette connexion avec le terrain reste une force de l'ODOD. A propos de terrain, j'ai aussi une pensée pour les délégués actuels qui font maintenant deux activités en une. Ils sont en poste en bureaux ou brigades et assument bénévolement leur travail de délégué chez eux ou sur leur temps personnel, contrairement à la plupart des délégués de l'époque qui étaient, comme moi, permanents à la Mutuelle des Douanes.

### L'arrivée des administratrices

A mon arrivée, seule Nicole Lasserre féminisait le CA... quid de la parité ? Marie France Brillon, nouvelle élue avec moi, est quand même venue concurrencer « les machos ».

Quand j'ai quitté cette instance, elles étaient 8 et aujourd'hui elles sont toujours 8 mais pour la première fois de l'histoire de l'ODOD une Présidente et une Secrétaire générale.

Dans ce domaine de la représentativité féminine, l'Œuvre a aussi et fort heureusement évolué vite. Tout simplement bravo !

C'était important car les femmes ont une vision, une sensibilité, une approche différente de celles des hommes. Elles sont mères et ce titre leur alloue une compréhension peut être plus affinée que celle des hommes avec leurs enfants.

### Le changement du financement

Du jour où le 10% a disparu, nous savions que cela deviendrait compliqué. Certes, nous recevons maintenant une subvention. Mais elle nous met dans une dépendance que nous n'avions pas et son montant réduit régulièrement.

Bernard Barbecot, entré au CA le 22/03/1983 fut un remarquable Président du 27/09/1994 au 03/04/2005.



A l'époque il était impensable de vendre Chalès par exemple. En 2016, nous avons dû le faire.

La fin des adhésions automatiques fut un autre coup dur.

Aujourd'hui, ma crainte est la montée de l'individualisme, si éloignée de notre culture. Même si je pense que la majorité des douaniers reste attachés à une corporation solidaire.

#### **Poursuivre inlassablement le travail des anciens**

Avec mes modestes moyens, j'ai essayé pendant ces 32 années comme Délégué puis Administrateur, d'apporter ma contribution à notre Association. J'y ai milité je crois avec un sens profond de la légalité et de la démocratie. Il y eu quelques emportements forcément mais surtout l'exigence, comme tous les administrateurs d'alors et d'aujourd'hui, de perpétuer ce que les anciens ont légué. Il ne fut pas facile pour nos aînés de créer l'ODOD. Rien n'existait. Avec générosité, dévouement, bénévolat et détermination, ils ont su vaincre les difficultés et construire une Œuvre dont nous sommes tous fiers.

Pour ceux d'aujourd'hui et de demain, qui animent et animeront l'Œuvre, le travail sera long et difficile. Mais ils vaincront comme leurs prédécesseurs, avec le seul et unique souci de continuer l'action bienfaitrice de l'ODOD qui propose ce qui se fait de mieux dans le secours à l'enfance.

#### **Mini-bio Gérard Coubry**

**Été 1961 et 1962**

En colonie à Chalès.

**1971** Concours des douanes.

**1977** Permanent à la MDD.

**1978 - 2007** Délégué de l'ODOD au Comité de Lyon.

**1986 - 2005** Administrateur.

**2005 - 2010** Vice-Président.

## **MARIE-CLAIRE DELL'OVA**

**Fidèle à l'esprit et aux valeurs de l'Œuvre, cette Sétoise d'origine a été déléguée de l'ODOD de 1983 à 2003. Une période qui a connu d'enthousiasmantes évolutions.**



Je suis entrée en Douane en 1965. A cette époque, beaucoup de jeunes de la région du Midi passaient les concours administratifs; mais nous n'étions alors que 9 femmes sur 160 candidats.

J'ai d'abord exercé dans les bureaux parisiens du SAFICO (services financiers) et suis automatiquement devenue adhérente de l'Œuvre.

Après une mise en disponibilité pour m'occuper de mes enfants et la mutation de mon mari fonctionnaire dans le Midi en 1976, j'ai été réintégré en 1983, à la DR de Montpellier. Le poste de Délégué ODOD et de permanent de la Mutuelle s'étant libéré, j'y ai été nommée en 1984, par cooptation. A l'époque, la rémunération des délégués qui assuraient une fonction à plein temps était prise en charge par l'Administration, alors qu'aujourd'hui cette fonction permanente est supprimée. Les délégués l'assument bénévolement, en plus de leurs autres missions.

#### **L'ODOD et la diversification**

Au cours des vingt années qui ont suivi, j'ai vu l'Œuvre évoluer.

D'abord il y eut en 1985 la création de la Commission Nationale du Handicap (CNH). Ce groupe de travail interne à l'ODOD, instruisait les dossiers et calculait le montant des nouveaux secours

alloués aux douaniers, qui étaient parents d'enfants handicapés. Je me souviens encore de la réunion de tous les délégués dans les bureaux de la rue Vignon, quand les permanents du siège nous ont présenté ce nouveau dispositif et la marche à suivre pour les dossiers.

*« Secours handicap adapté, achat ou aménagements des domaines de Chalès et Bilhervé, séjours l'étrangers, qualité des débats en Assemblées Générales... j'ai vu l'Œuvre beaucoup évoluer! »*

C'était un petit événement car dorénavant, la CNH allait verser une aide personnalisée et ajustée en fonction des besoins ; et non plus un forfait fixe.

Ensuite, il y eu beaucoup d'évolutions à Chalès et à Bilhervé. Comme l'ODOD disposait d'un financement solide grâce aux 10%, de nombreux travaux y ont été menés. Les bâtiments ont été largement rénovés pour un meilleur confort des enfants.

L'ouverture à d'autres séjours à l'étranger a apporté une autre évolution majeure. Elle a permis aux jeunes de découvrir des contrées lointaines et de profiter de séjours vraiment superbes.

J'ai aussi vu évoluer les Assemblées générales. Au début, elles étaient parfois houleuses, les vœux étaient nombreux, mais les débats ont été peu à peu cadrés et se sont enrichis.

Je me suis vraiment réalisée avec l'ODOD. Et j'espère avoir apporté à mes camarades autant que cette Association m'a apportée! ■

# À L'AUBE D'UN NOUVEAU SIÈCLE...

**Evoquer hier et avant-hier c'est important pour mesurer le chemin parcouru et rendre hommages aux anciens.  
Et maintenant, quelle vision s'offre à l'ODOD ?**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION, DÉBATS ET DÉMOCRATIE INTERNE

**RENÉ** | Alain Mauger, qui hélas vient de nous quitter, se demandait en arrivant au Conseil d'administration de l'ODOD en 1979 s'il allait y rester, tant les discussions étaient verrouillées. C'est vrai qu'à l'époque c'était assez sclérosé. Alain, Gérard Couby et moi-même (nous avons alors moins de 40 ans) avons fait en sorte que cela respire un peu plus.

## AUJOURD'HUI COMMENT VOYEZ-VOUS L'ŒUVRE ET SON AVENIR ?

**JEAN-PAUL** | Il est vrai que concernant nos prises de position et décisions, nous avons incontestablement progressé, notamment grâce à René.

S'agissant du dossier Chalèsien, le Conseil d'Administration a échangé longtemps avant de proposer la mise en vente du domaine pour être socialement toujours plus efficace. Cela nous a fait tous mal au cœur ! Mais c'était financièrement nécessaire. Ainsi l'ODOD s'est donné au travers de la vente de la forêt nord (en attendant de vendre le reste), le moyen d'améliorer et diversifier les secours apportés aux enfants de la corporation.

Pour le reste, j'ai la sensation que nous avons fait ce qu'il fallait. Nous sommes même allés dans le sens de l'histoire en féminisant le CA, par convictions partagées. J'ai une pensée pour Bernard Batut qui a été notre Secrétaire général pendant 30 ans et qui a impulsé à son arrivée en 1979, un souffle nouveau pour moderniser

l'ODOD et la faire évoluer.

Personnellement, en tant que membre du CA, j'ai travaillé dans beaucoup de commissions, essayant toujours d'entretenir un climat à la fois amical et constructif, au sein de cette instance riche en orientations et idées parfois différentes, démocratie oblige. Pour l'avenir et pour le bien de l'Œuvre, il faudra toujours s'attacher à vivre en bonne harmonie et en bonne intelligence.

Nous devons être plus proches encore du terrain, impliquer et soutenir nos délégués, dans leurs missions. Heureusement, selon moi, la nouvelle équipe du CA est armée non seulement pour assurer l'avenir de l'Œuvre, mais a aussi la capacité de la faire évoluer en gardant cette ligne directrice en tête : continuer à aider ceux touchés par les malheurs de la vie et qui ont besoin de nous.

**NADÈGE** | Pour ma part, je suis arrivée au CA en 2010 suite au départ de notre camarade Claude Morales. J'étais alors déléguée de la Basse Normandie et devais rester seulement deux ans. Je ne voyais pas bien ce que je pouvais apporter mais avais la chance d'avoir dans mon comité un personnage comme Jean Galtié. A mon arrivée, ce qui me semblait essentiel c'était de toujours avoir en tête l'écoute l'observation et le sens de l'histoire. Car il faut toujours remonter aux origines : d'où nous venons, ce que nous avons fait, ce que nous avons manqué... Puis réfléchir au chemin que doit prendre l'Œuvre, même s'il est déjà bien borné, notamment par les contraintes financières.

## MODERNISME ET AUDACE

**NADÈGE** | Je veux insister sur le modernisme des personnes qui ont créé l'Œuvre : à cette époque, créer quelque chose pour le bien des enfants, c'était vraiment moderne ! Alors avant de se dire « que pouvons-nous apporter de nouveau ? » je crois qu'il est important de garder en mémoire ce modernisme de nos collègues de 1918, ce sens de la réalité. Nous sommes tout, sauf une Association lambda. Acquérir Chalès, puis Bilhervé, était en phase avec les besoins de l'époque. Il faudra toujours que d'éventuels nouveaux secours soient en phase avec les besoins actuels. Sur ce point, je fais entièrement confiance aux administrateurs afin de répondre aux besoins de la corporation.

Je veux aussi rendre hommage au CA actuel et aux permanents. Il en faut du courage, et de la modernité aussi, aujourd'hui pour prendre certaines décisions. Ce n'est pas aussi facile que dans les années 80 ou 90. Certains disent que l'ODOD a été rapide pour vendre Chalès. Evidemment, ils parlent avec leur cœur et cela se comprend. Mais il faut parfois prendre des décisions en écoutant la raison ! Quand j'ai compris, que dans 15 ans, l'Œuvre pouvait s'éteindre faute de pouvoir payer plus longtemps les déficits chalésiens, la décision de vendre m'a semblée évidente. Je veux à ce propos saluer la franchise et la transparence de l'ensemble des informations financières régulièrement exposées par le Trésorier.

**RENÉ** | Cette idée de modernité est intéressante. Je pensais surtout à l'audace des fondateurs, notamment quant au financement atypique de l'Œuvre. Quand on lit les procès-verbaux de l'époque, on voit que dès 1916, il était proposé aux agents d'abandonner une partie de leurs parts de saisies. Cette audace a rencontré l'écoute et la confiance de la DG pour entériner l'idée. Ce financement était le coup de génie de ces associations progressistes qui jetaient ainsi les bases de ce qui allait devenir l'Œuvre des Orphelins deux ans plus tard.

**LAURENT** | j'ai toujours eu beaucoup de sympathie pour l'Œuvre qui m'a aidé dans ma jeunesse. Quand je suis arrivé au CA en 2014, j'ai été favorablement impressionné par le niveau des administrateurs et la qualité des débats, notamment entre les anciens et les nouveaux.





### LAURENT CORBACHO

Délégué ODOD à la DNRED, Laurent a rejoint la Direction de Paris-Ouest en 2012, d'abord à la brigade Val de Seine puis eu service contentieux. Administrateur de L'Œuvre depuis 2014, il est aussi Secrétaire Général Adjoint depuis 2015.



### NADÈGE PLAINEAU

Déléguée pendant 6 ans du Comité de Caen, elle fut administratrice de 2010 à 2017. Elle vient de quitter le CA pour se concentrer à ses responsabilités au Conseil économique, social et environnemental régional de Normandie et au SNAD CGT.



### RENÉ DUPRAT

Administrateur depuis 1986, Président de L'Œuvre des Orphelins des Douanes de 2005 à 2013, René Duprat est actuellement Vice-Président de l'Association dont il préside également la Commission Centenaire.



### JEAN-PAUL CAMBRA

Administrateur depuis 1996, Secrétaire-Général-adjoint pendant 8 ans, Vice-Président pendant 8 ans, Jean-Paul Cambra est un militant historique et engagé dans la vie de l'ODOD.

## LES DÉFIS DE DEMAIN : RÉSEAU FORT ET FINANCEMENT DIVERSIFIÉ

**LAURENT** | Il s'agit d'abord de marcher dans les pas des camarades qui ont façonné l'Œuvre, conserver leur ambition d'une action sociale exigeante. Sans perdre de vue – cela paraît impossible de toute façon – les contraintes budgétaires qui bien évidemment constituent un frein par rapport aux décennies précédentes.

Il sera de notre responsabilité de bien mesurer les compétences et les capacités qui sont les nôtres. A regret car nous souhaiterions tous bien sûr le meilleur et le plus possible pour les enfants.

Ensuite, il faudra se battre pour maintenir un niveau de subvention compatible avec nos ambitions sociales et diversifier nos ressources financières via le mécénat par exemple ; conserver la qualité de nos administrateurs, particulièrement les anciens. Je sais à cet égard que nous allons vivre quelques départs impactants. Il sera de notre responsabilité de rechercher des militants capables de s'investir d'avantage encore pour intégrer nos instances dirigeantes et acquérir rapidement l'expérience nécessaire à une conduite dynamique de notre association.

**NADÈGE** | Il s'agira aussi de veiller à ce que tous nos délégués qui sont de véritables techniciens puissent également être porteurs d'un projet politique.

**RENÉ** | Nous devons effectivement amplifier notre soutien aux délégués. Leur situation est plus compliquée que par le passé du fait des restructurations opérées dans les services douaniers. Par convention, ils ont le droit à des autorisations d'absence mais ils sont souvent contraints à ne pas en user.

## LE RÉSEAU DE DÉLÉGUÉS

**LAURENT** | Nous devons à ce propos analyser notre convention de moyens au sens large, à travers ce qui est écrit ou pas. La question de la confiance est au cœur de nos relations avec les Directeurs régionaux. Il faut trouver un équilibre entre le temps que l'on consacre à l'Œuvre et les fonctions que l'on occupe dans les services.

**NADÈGE** | Il faudra aussi veiller à mieux « protéger » les délégués. Ils sont au quotidien confrontés à de la souffrance psychique – burn out, dépression... – et peuvent perdre confiance. Ce ne sont pas des assistants sociaux, ils ne sont pas formés pour être psychologues et certains sont parfois eux-mêmes en situation précaire. Ce n'est pas facile mais il faudrait dans l'idéal trouver le bon dosage entre l'équilibre personnel et l'affectif.

**RENÉ** | Avec le recul, si j'arrivais à l'Œuvre aujourd'hui, je pense qu'il faudrait mettre d'avantage l'accent sur la formation poli-

tique, au sens noble du terme en insistant sur la notion d'engagement. Nos délégués sont très bien formés techniquement et ont à leur disposition des outils parfaitement adaptés. Pour ce qui est de notre vocation de distribuer de l'argent à ceux qui en ont besoin, soulager un foyer par le versement d'un secours, nous le faisons plutôt bien. Cela dit, il est vrai qu'au niveau du savoir-être, c'est parfois difficile. En Douane, il existe aussi des recours comme les correspondants sociaux. Nous avons un réseau de délégués et des outils. Il me semble qu'il faut encore mieux accompagner et accentuer la part d'engagement.

**LAURENT** | Pour devenir délégué ODOD, il faut être porté ; être convaincu et convaincant, ne pas avoir peur d'argumenter et conserver un certain niveau d'exigence. La formation que l'Œuvre propose à ses nouveaux délégués leur permet d'acquérir une connaissance plus fine de l'histoire de l'Œuvre, de ses actions et moyens. Celle-ci et l'intérêt que le délégué porte à l'Œuvre permettent, à mon sens, doivent être matérialisés par un socle argumentatif qu'il gardera à l'esprit en toutes circonstances et lui permettra de la promouvoir et de la défendre efficacement. Le CA doit aussi s'assurer que le délégué est correctement investi dans sa mission.

**RENÉ** | quand nous étions un réseau de 130 douaniers mis à disposition de la

Mutuelle, on ne nous disait rien. Le social, ça ne doit pas diviser. Un autre sujet mérite d'être formalisé : celui des déplacements dans les DOM. Relativement récent, c'est en 2005 que le premier déplacement officiel d'administrateurs dans les DOM, Caraïbes et Guyane, a eu lieu. D'autres ont suivi depuis, notamment pour des Assemblées Générales. Nous hésitons toujours à engager des frais importants, mais sans doute, pourrions-nous fixer une règle partagée, comme par exemple un déplacement par an car le réseau ultra-marin a également besoin de la présence des Administrateurs.

**LAURENT** | L'important est de continuer à être transparents financièrement, sans tabous. Au-delà des rapports financiers envoyés à tous et commentés en Assemblées Générales, l'intégralité des comptes est accessible sur le site « odod.fr ». Nous sommes une association vertueuse, impossible d'en douter. Je ne supporte pas la mauvaise foi et autres procès d'intention.

**NADÈGE** | Les journées ou les séminaires de délégués sont efficaces et pourraient être un peu plus fréquents. On y aborde les questions techniques, les valeurs, l'histoire, l'éthique, le politique... C'est aussi un moment de convivialité essentiel pour la dynamique de notre réseau. Les délégués doivent veiller à informer les élus locaux lors des trois réunions annuelles.

**RENÉ** | Il est vrai que le délégué local joue un véritable rôle pivot. Nous pourrions donner à tous les membres du comité -5 en moyenne dans chacun des 49 comités- le même niveau d'information.

## LES LIENS AVEC LA MDD

**RENÉ** | Jusqu'en 2006, l'Œuvre a pu travailler en s'appuyant sur le réseau de Mis A Disposition (MAD) de la Mutuelle. Cela se faisait en bonne intelligence sans pour autant être un avatar de celle-ci comme s'en était justement défendu Bernard Batut dans un rapport d'activité. Lors de la disparition de ce réseau nous avons alors constitué le nôtre retrouvant ainsi une visibilité et une exposition correspondant à notre activité. Il y a toujours eu des administrateurs communs dans nos CA, cela subsiste encore.

**LAURENT** | Oui, il faudra marcher côte à côte le plus longtemps possible. Imaginer des communications et des formations qui

atteignent encore mieux leurs buts. Je vois nos actions comme complémentaires.

**RENÉ** | Tout cela fait réfléchir sur les communications futures de l'ODOD. Pour ce qui concerne nos relations avec la MDD, il était essentiel, et nous étions heureux de nous retrouver ensemble lors de la dernière Assemblée Générale, après deux AG séparées, contraints par le calendrier imposé par la vente de notre Domaine Chalésien.

**LAURENT** | Montrer que nous avons la volonté de faire quelque chose ensemble était effectivement important. Mais certaines conditions de mise en œuvre restent encore à améliorer. Nous devons être partenaires sur des socles de réflexion communs. Peut-on imaginer un séminaire commun ?

**JEAN-PAUL** | Notre action commune dans le domaine social est nécessaire vu les laissés sur le bord de la route par notre société !

**NADÈGE** | Il s'agit aussi de travailler en lien avec les organisations syndicales. Simplement parce que celles-ci portent toujours très haut leur niveau d'exigence concernant l'action sociale.

## LES AUTRES « CHANTIERS »

**JEAN-PAUL** | Nous pouvons encore progresser dans la gestion de notre système informatique et rendre le site internet de l'ODOD plus accessible et convivial. Un autre sujet me paraît important, le maintien du lien et l'équilibre que nous devons préserver dans nos instances entre actifs et retraités.

**RENÉ** | Il est important à cet égard à bien anticiper les départs, tant dans le réseau des délégués qu'au sein du Conseil d'Administration.

**LAURENT** | Je m'interroge sur le développement de l'activité lucrative sur nos centres, qui a entraîné beaucoup d'investissements financiers et une énorme professionnalisation, et me demande si nous n'avons-nous pas fait une erreur.

**RENÉ** | Effectivement, au début nous l'avons fait de façon empirique, et avons structuré ensuite. Nous avons quand même atteint des niveaux de chiffre d'affaires importants qui ont permis par exemple en 2016 de compenser la baisse

de la subvention. Si nous avons été de véritables chefs d'entreprise, nous aurions peut-être réussi, au prix sans doute de pressions importantes sur le personnel. Mais le fait est que ce n'était ni notre métier ! Soulignons quand même que sur la question de la gestion de nos placements financiers (autre source de revenus), le Trésorier Général assure des arbitrages complexes avec beaucoup de professionnalisme.

**JEAN-PAUL** | Aujourd'hui, nous avons encore sur Chalès 28 CDI mais avons par le passé quand même atteint une cinquantaine de salariés... L'activité lucrative en soi n'était pas une mauvaise idée, mais ce n'était pas notre cœur de métier et nous n'étions culturellement pas bien armés, même si nous avons beaucoup investi pour nous donner les moyens de réussir.

**RENÉ** | En fait, depuis 2008, nos préoccupations se sont focalisées sur le déficit de Chalès. Sa vente décidée à contrecœur, nous permettra de rétablir nos équilibres financiers, reconstituer notre trésorerie et de nous concentrer sur d'autres projets sociaux.

## FINANCEMENTS ET PRISE DE HAUTEUR

**JEAN-PAUL** | Côté finances, nos anciens nous ont confié l'Œuvre avec des moyens importants et la mission d'éviter la baisse de la subvention, principale ressource. Je dois signaler ici le sérieux et l'efficacité de la gestion financière d'Alain Cornille notre Trésorier. Malgré nos efforts, la subvention a quand même diminué de 1 M€ en 5 ans. Il ne faudra jamais oublier combien la transformation du 10% historique en subvention nous a pénalisés.

**NADÈGE** | Cela ne remplacera pas la subvention mais le mécénat est une piste à explorer. Par ailleurs, il serait intéressant d'avoir recours plus souvent encore, en Assemblées Générales ou en séminaires, à des intervenants extérieurs comme des économistes par exemple. Si l'intervenant est pédagogue, il peut contribuer à nous donner une vision, de la hauteur. L'entre soi ne fait pas beaucoup progresser.

**LAURENT** | Je suis d'accord. Cela n'empêche pas d'ouvrir la réflexion entre nous mais ça oxygène... Sur la question de la diversification de nos financements, cela demande du temps et du professionnalisme...

## EN CONCLUSION ?

**RENÉ** | J'aime les idées de formation et de responsabilisation. Attention toutefois à ce qu'il n'y ait pas trop de commissions internes.

**NADÈGE** | Il faudra peut-être aussi réfléchir à mieux appréhender la fonction d'administrateur. Simplement parce que le contexte évolue très rapidement et qu'une association de ce type se gère quasiment de manière professionnelle. Si on n'a pas cette donnée en tête, on risque de ne plus être en phase. Saisir aussi les difficultés de fonctionnement, par exemple, retranscrire à tour de rôle un compte-rendu de commission peut s'avérer très instructif.

**LAURENT** | C'est juste! J'ai apprécié d'écrire le compte-rendu lorsque j'ai assisté à ma première Commission vacances. Ça responsabilise, oblige à mieux connaître les enjeux de la commission et du coup, de l'Œuvre dans son ensemble.

**RENÉ** | Notre Présidente devra poursuivre ce que nous avons commencé ensemble, sérier et prioriser les problématiques, jouant un rôle de catalyseur et d'entraîneur.

**NADÈGE** | Selon moi, la Présidente a principalement une fonction de représentation et personnalise l'Association.

**LAURENT** | Je ne pense pas que les nouvelles générations soient forcément plus individualistes que les précédentes. Elles sont, par contre, moins sensibilisées du fait de la déstructuration de l'environnement douanier (moins de services, moins de caernes, moins d'associations). Le délégué et les collègues investis dans les comités locaux sont les garants d'un esprit de solidarité qui doit continuer d'exister en étant vigilants quant aux aspirations des familles douanières et leurs besoins.

**NADÈGE** | Ce n'est pas une question d'âge, mais une façon de travailler. Il faut pouvoir en permanence accéder à l'information et la partager dans un monde où la précariation est toujours plus forte.

**RENÉ** | Notre part d'affect a toujours été notre force et aussi peut être notre défaut. Vous aurez probablement à faire des choix, vous questionner sur une redistribution des cartes. Il est vrai par exemple que la situation des familles monoparentales doit

faire partie de notre réflexion, même si le sujet est complexe. Ce serait également intéressant de voir précisément vers quoi tendent nos secours exceptionnels pour analyser les nouveaux besoins. Mais, que nous permettront nos budgets à l'avenir?

**LAURENT** | Je pense que si nous nous rétractions sur des secours qui constituent notre ADN, comme les orphelins ou le handicap, nous ferions machine arrière.

**RENÉ** | Les vacances sont une autre « vitrine » importante de l'Œuvre. Nous apportons aussi du bonheur aux enfants qui vont bien.

**LAURENT** | Nous disposons d'un bon socle. Si déjà, nous pouvions maintenir le niveau de ce qui est fait aujourd'hui, je serai content. J'ai plutôt confiance en l'avenir de l'Œuvre mais suis aussi conscient des défis. Il faut continuer de tisser des liens avec notre Direction Générale. C'est un partenaire avec qui nous devons continuer de travailler en confiance.

**NADÈGE** | En conclusion, soyons toujours plus modernes! ■

## 3 QUESTIONS À

**MARIE DEVRED,  
PRÉSIDENTE DE L'ODOD  
DEPUIS JANVIER 2013**



### QUE RETENEZ-VOUS DE VOS 5 ANS DE PRÉSIDENTE À LA TÊTE DE L'ODOD ?

Maintenant que je connais l'Œuvre de plus près, je peux dire que cette grande Dame a raison d'être fière de son histoire et d'y rester attachée. Pour autant, je suis frappée par son absolue modernité : elle n'est pas passiste et reste résolument tournée vers l'avenir.

Sur le plan quotidien, ces cinq années ont été chargées de dossiers lourds à gérer. Mais tout a toujours été réfléchi et fait pour améliorer encore et toujours notre efficacité sociale ; être au plus près des attentes des familles. Humainement, c'est parfois compliqué, souvent difficile, mais le défi en vaut la peine.

### QUELLES ONT ÉTÉ VOS BONNES SURPRISES OU PRINCIPALES DIFFICULTÉS ?

Côté surprises, je retiens la richesse des rencontres avec les militants, les adhérents et les salariés ; ainsi qu'avec les syndicats, les associations partenaires et la DGDDI.

Je souligne aussi le plaisir de ma collaboration étroite et sincère avec les permanents de l'Association, Marie-Josée Chapeau et Alain Cornille, Secrétaire générale et Trésorier. Sans oublier bien sûr, la qualité du travail mené avec les membres du Conseil d'Administration et tous les délégués. Ils représentent pour moi autant de « boosters » pour continuer la tâche.

Côté difficultés, le plan social que nous avons du déployer avec les salariés de l'internat à qui nous n'avons rien à reprocher, a été particulièrement pénible. Mais les contraintes économiques et la trop faible fréquentation étaient hélas plus fortes. On peut aussi parfois être confronté à un certain manque d'empathie, avoir des difficultés à changer les choses et les états d'esprit. Mais je crois aux vertus de la patience et de la pédagogie.

« Une grande Dame  
résolument tournée  
vers l'avenir »

### QUE SOUHAITEZ-VOUS À L'ŒUVRE POUR LES 5 ANS À VENIR ?

D'abord une sérénité apaisée après toutes ces années d'incertitude quant à l'avenir de notre subvention. Cela passera par une programmation pluri annuelle en cours de négociation avec la DG.

Ensuite, pouvoir répondre aux besoins sociaux qui s'expriment, à l'évolution sociale qui est la nôtre et que vivent les familles. Des familles qui se composent, se décomposent et se recomposent.

Enfin, je lui souhaite de réussir à fédérer la corporation douanière autour de nos missions, de nos valeurs et de la défense de notre patrimoine culturel qui me paraît parfois si fragile. Mais je suis une militante engagée, optimiste et je crois en l'humain!



# APPEL À LA CORPORATION

## 100 ANS APRÈS, SOYEZ LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ DOUANIÈRE

Fédération Nationale du Personnel des Douanes

Œuvre des Orphelins des douanes  
de France et des colonies

CRÉÉE LE 15 MAI 1918

### APPEL AUX CAMARADES DES DEUX SERVICES

La guerre se déchaîne depuis plus de quatre ans et la Fédération continue son labeur obstiné. Au-dessus des conflits suscités par l'égoïsme et les intérêts privés, très patiemment, sûrement, la Fédération a poursuivi sa mission. Elle la continuera jusqu'au jour prochain où elle remettra entre les mains du Conseil d'administration, élu par les adhérents, les destinées de l'Œuvre à laquelle elle consacre depuis quatre ans tous ses efforts, en vue d'apporter quelque soulagement aux malheureuses victimes de cette épouvantable guerre et d'assurer, à l'avenir, des secours à nos autres orphelins, car notre Œuvre, créée à l'occasion de la guerre, étendra bientôt ses bienfaits aux orphelins de tous les agents, sans distinction de grades, de cadres ou de catégories, décédés en activité de services ou après leur mise à la retraite, sous la seule condition que ces agents auront adhéré aux statuts.

Ainsi se trouvera enfin réalisée dans notre corporation, et grâce à nos associations professionnelles, l'aide aux orphelins que possèdent déjà depuis longtemps, les postiers, les cheminots et les grands syndicats ouvriers.

*Paris, décembre 1918.*

### IL Y A 100 ANS,

au sortir de la Grande Guerre, l'Œuvre des Orphelins des Douanes de France et des colonies, lançait un vibrant appel à la corporation pour venir en aide aux veuves et aux enfants de douaniers, victimes de cet épouvantable conflit.

Un siècle plus tard, **notre pays vit en paix mais les deuils, heureusement plus rares, restent autant de tragédies.** Toujours aux côtés des familles frappées par le sort, l'ODOD a élargi son champ d'action sociale pour soutenir humainement et financièrement les enfants atteints par le handicap ou ceux dont le parent douanier est malade ou invalide.

**L'Œuvre des Orphelins des Douanes agit également en cas de bonheur :** soutien à la réussite scolaire, à l'internat, au permis de conduire, séjours pédagogiques, séjours linguistiques, colonies de vacances, aide au BAFA, etc.

**Vous aussi, entrez dans notre belle Histoire de cœur et faites revivre l'élan fraternel initié par les douaniers il y a 100 ans !**

Soutenez l'ODOD en adressant un chèque précisant au dos la mention « centenaire » à l'adresse suivante : Œuvre des Orphelins des Douanes, 118 Boulevard Jean Jaurès, 75019 Paris.

**...adhérez nombreux et participez activement à la vie de vos comités locaux.**

